Actes du colloque tenu à Nantes en 1998 sur *Les Textes médicaux latins comme littérature*.

Frédéric LE BLAY.

Sciences historiques.

L'ordre équestre. Histoire d'une aristocratie (IIe siècle av. J.-C.-IIIe siècle ap. J.-C.). Actes du colloque international organisé par Ségolène DEMOUGIN, Hubert DEVIJVER (†) et Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER (Bruxelles-Leuven, 5-7 octobre 1995) (Collection de l'École française de Rome, 257) : Rome, 1999, 694 pages.

Un grand colloque international consacré à l'histoire de l'ordre équestre, de ses origines républicaines à la fin du Haut-Empire; honoré des patronages les plus prestigieux en Belgique et en France, bénéficiant de concours nombreux, tant à Paris qu'à Antwerpen, Bruxelles et Leuven, et accueilli dans la collection de l'École française de Rome par C. NICOLET et A. VAUCHEZ, ses Directeurs successifs : ce ne pouvait être qu'un succès. Pourtant, quatre années auront été nécessaires à la publication des actes, en sorte que le bilan qui nous est offert, quelle que soit sa richesse, n'est ni tout à fait provisoire ni vraiment définitif; une mise sur Internet pourrait résoudre ce genre de problème. Les dix-huit communications présentées se suivent selon une logique qui n'est sans doute pas la seule possible; nous la respecterons en résumant rapidement leur contenu.

On commence par l'implantation sociale des chevaliers. Werner ECK étudie la place des affranchis et de leurs descendants dans l'ordre équestre; Leszek MROZEWICZ décrit la place qu'occupaient les chevaliers dans les élites municipales, principalement dans les provinces septentrionales de l'Empire. Le rôle joué par les chevaliers dans les instances religieuses officielles s'inscrit dans ce contexte; la double communication de John SCHEID et de Maria Grazia GRANINO CECERE porte sur les sacerdoces publics de rang équestre. Fernando REBECCHI interprète des documents iconographiques, en particulier des reliefs funéraires, concernant la *transuectio equitum*. Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER étudie le rôle de la parenté féminine de l'ordre équestre dans la stratégie sociale de ses membres; plus généralement, Hubert DEVIJVER met en lumière l'importance des relations sociales des chevaliers romains.

Les aristocraties romaines étant, en partie du moins, de type censitaire, il importe de savoir sur quoi s'appuyait la fortune des chevaliers. Jean ANDREAU évoque leurs intérêts non agricoles, tandis que Gianfranco PACI décrit rapidement l'évolution de leurs propriétés foncières, des Flaviens aux Sévères. La fortune et le rang social impliquent la pratique de l'évergétisme : celui des *equites* est décrit par Gabriele WESCH-KLEIN.

Parvenu à mi-volume, ou presque, on aborde les compétences et l'activité militaires, administratives et politiques des chevaliers. Ioan PISO examine leur rôle dans l'armée impériale et s'interroge sur leurs rapports avec les personnages de rang sénatorial, dans le cadre de l'exercice de l'*imperium*. Robert SABLAYROLLES étudie les grandes préfectures équestres (Égypte, prétoire, annone, vigiles) et décrit la spécialisation croissante de leurs titulaires. Dans une optique très proche de celle de H.-G. PFLAUM, Andreina MAGIONCALDA apporte des rectifications et des compléments aux carrières des gouverneurs des provinces procuratoriennes, tandis que Antonio CABALLOS RUFINO présente une prosopographie des chevaliers

romains originaires de la péninsule ibérique. Les belles carrières appellent les honneurs : Sabine LEFEBVRE décrit les hommages publics dont furent l'objet les chevaliers dans les provinces africaines. Ségolène DEMOUGIN décrit la romanisation des élites de rang équestre en Asie Mineure.

On s'approche de la fin du volume et il faut conclure. Michel CHRISTOL soumet à un examen critique le thème historique de l'ascension de l'ordre équestre, et Claude LEPELLEY décrit les derniers avatars de l'ordre, de son triomphe sous Dioclétien à sa disparition définitive vers la fin du IV^e^ siècle. Pour terminer, Claude NICOLET résume les principaux résultats du colloque et dit un « adieu à l'ordre équestre » dont on espère qu'il n'est qu'un au revoir, puisque sont énumérées quelques questions que les participants n'ont pas abordées ou qui n'ont pu être élucidées.

L'ensemble des communications frappe par un recours très abondant à la prosopographie ; plusieurs d'entre elles s'accompagnent de tableaux ou de listes qui constitueront peut-être la partie la plus durable et la plus utile du volume. Nous pensons en particulier aux listes de prêtres de rang équestre (p. 114-189), à la prosopographie des *equites* de la péninsule ibérique (p. 483-512), à celle des bénéficiaires d'hommages publics en Afrique (p. 560-578) et à celle des chevaliers des provinces anatoliennes (p. 597-612). Le recours à la méthode prosopographique a permis de montrer aussi que les relations personnelles et familiales, le patronage et, surtout, la faveur impériale furent des facteurs déterminants dans l'ascension sociale et dans le déroulement des carrières : aucun cadre institutionnel, aucune grille d'avancement ne peuvent rien là-contre. Mais à l'inverse, comme le fait remarquer C. NICOLET, les causes du déclin ou de l'élimination de certains individus ou de certaines familles ont beaucoup moins intéressé les historiens. C'est une attitude bien compréhensible, mais l'histoire n'y trouve peut-être pas tout à fait son compte. Ce qui n'enlève rien, bien entendu, à la grande richesse et à la haute qualité de ce gros volume.

La typographie est excellente dans l'ensemble. Quelques inadvertances : « les connections » (p. 241), « l'imixtion » (p. 329), « are know » (p. 472), « comme en témoigne les qualificatifs employés... » (p. 552). Dans cette même page 552, un auteur écrit, en parlant d'un patron de cité : « il est *gratanter, optimus*... » On ne peut pas s'exprimer ainsi. Le texte d'une des inscriptions qui concernent le personnage (*C.I.L.* VIII, 11031) dit (nous résumons) : *T. Archontio Nilo populus Gigthensium patrono gratanter conlocauit*, ce qui n'est pas la même chose. Encore faudrait-il signaler que la lecture *gratanter* résulte d'une restitution. Il ne s'agit là sans doute que d'une distraction ; on n'en dira pas autant, hélas, du solécisme, plusieurs fois répété (p. 483 sqq.), qui a amené l'un des auteurs à construire *orti*, au sens de « originaires de », avec... le génitif, et à aggraver son cas en employant, toujours avec *orti* (p. 497), *ubicumqve* (*sic* pour la faute !) au sens de *undique*. Il est dommage que de telles défaillances viennent déparer une étude par ailleurs riche et bien documentée.

Hubert ZEHNACKER.

N. MATHIEU, *Histoire d'un nom. Les* Aufidii *dans la vie politique, économique et sociale du monde romain. II^e^ siècle avant Jésus-Christ-III^e^ siècle après Jésus-Christ* : Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1999, 259 pages.

L'auteur entre le début du II^e^ siècle av. J.-C. et la fin du III^e^ siècle ap. J.-C. suit les fortunes d'un patronyme, Aufidius. Utilisant les sources littéraires et épigra-

phiques il s'attache à retrouver l'origine de ce gentilice, qu'il distingue sans hésitation de la forme *Alfidius*. Il essaie de retrouver des liens de parenté et l'*iter* de la propagation de ce nom à travers l'Italie et l'empire. Son parcours l'amène à s'intéresser aux *Aufidii* qui ont eu un rôle, d'ailleurs tardif, dans la politique puis dans la vie économique où les témoignages de leur activité sont relativement abondants. L'heure de gloire des porteurs de ce gentilice se situe au IIe siècle ap. J.-C. avec les *Aufidii Victorini* qui appartiennent au cercle des empereurs à partir de Marc-Aurèle. Les *Aufidii* semblent particulièrement présents en Afrique et liés à l'exploitation de la terre.

L'auteur accompagne et étaie son propos de très nombreux tableaux, cartes et de notices prosopographiques. Il est très conscient dès son introduction des difficultés méthodologiques que présente son thème. Si on appartient au groupe de ceux qui rejettent catégoriquement et sans appel toute enquête onomastique, prétextant qu'elle est d'avance vouée à l'échec, il est inutile même de prendre en considération une telle enquête. Dans le cas contraire, et c'est le mien, même avec la conviction que l'onomastique maniée avec sagacité fournit d'importantes informations, il est difficile sur cinq siècles pour un patronyme qui n'appartenait pas à l'aristocratie traditionnelle urbaine de tisser des liens et d'accepter des rapports de parenté même lointains entre les divers porteurs de ce nom. D'ailleurs l'auteur, prudent dès le titre de l'ouvrage, parle d'*Histoire d'un nom*. Le côté artificiel de l'édifice est évident mais il n'empêche que reste un travail intéressant et documenté sur des *Aufidii*. Lointains cousins ou non, ils voient leur destin objet d'une étude qui nous est utile sur le plan de la prosopographie. C'est aussi une leçon de prudence pour qui aurait le désir de forcer les enseignements apportés par l'onomastique. Plus que faire comprendre comment un nom pouvait se diffuser à travers l'empire, cette recherche est un constat intéressant à partir de données objectives, même si les fils qui relient entre eux les porteurs du nom Aufidius ne peuvent être tous systématiquement dénoués, étant donné la documentation dont on dispose.

Mireille CÉBEILLAC-GERVASONI.

La question agraire à Rome : droit romain et société. Perceptions historiques et historiographiques, édité par Ella HERMON (Biblioteca di Athenaeum, 44) : Come, Edizioni New Press, 1999, 261 pages.

Ce volume reprend les travaux d'un colloque qui s'est tenu en 1997 à l'Université Laval. E. HERMON, qui en a été l'organisatrice, en avait centré les travaux sur les thèmes que voici : 1) la question agraire à Rome : droit romain et société, 2) droit romain et propriété, 3) droit romain et codifications modernes : la transmission de l'esprit de propriété. Dans la mesure où les communications qui relèvent de la dernière rubrique intéressent prioritairement des lecteurs canadiens, nous nous bornerons à celles qui garnissent les deux autres.

Les articles de la première partie sont au nombre de six. E. HERMON (*Approches historiographiques*) prêche en faveur « d'une démarche globale » susceptible de donner une impulsion nouvelle à des recherches qui peuvent donner l'impression de piétiner. M. A. LEVI (*Aspetti della politica agraria romana*) attire l'attention sur la *rogatio* agraire de C. Laelius en 140. M. CORBIER met en évidence les pistes nouvelles qui s'offrent à l'histoire de la transhumance. C. FEUVRIER-PREVOTAT s'intéresse au binôme *familia pecuniaque* de *XII Tab.* V, 7 dont elle montre que le

deuxième terme n'appartient sans doute pas au libellé initial de cette norme. L. CAPOGROSSI COLOGNESI réfléchit sur les apports de l'historiographie du XIX^e^ siècle (NIEBUHR, MOMMSEN, M. WEBER), mais aussi, plus près de nous, d'E. SERENI à notre connaissance des réalités agraires de la première Rome et de l'Italie archaïque. Enfin G. BANDELLI établit qu'entre 493 et l'arrêt de la colonisation fédérale, assignations agraires et fondations de colonies ne vont jamais de pair.

La deuxième partie de l'ouvrage se compose de trois articles. Celui d'A. MASTROCINQUE (*Propriété foncière archaïque et modèles d'interprétation modernes*) part de la constatation que, dans la pensée de MOMMSEN, l'*heredium* coexistait originellement avec la propriété collective de la *gens* sur d'autres terres. Il souligne d'autre part les témoignages qui mettent en évidence l'importance et le développement de la propriété privée entre 550 et 450. Ils illustrent l'affirmation du *pater familias* aux dépens de la *gens*. U. LAFFI (*In tema di ager compascuus*) montre que cette expression s'appliquait à des pâturages publics qui étaient attribués exclusivement aux propriétés privées limitrophes. Ces pâturages étaient situés à l'intérieur de communautés urbaines. Les témoignages épigraphiques et ceux des *gromatici* mettent en évidence que le droit de pâture y est inhérent à la terre et non à son propriétaire. M. DUCOS réfléchit enfin sur l'émergence des notions de *dominium, occupatio, possessio*, sur la nature des *res* pouvant faire l'objet d'une appropriation privée et de celles qui en sont exclues, ainsi que sur les mots *praedium, fundus, ager*.

Jean-Claude RICHARD.

Markus SEHLMEYER, *Stadtrömische Ehrenstatuen der republikanischen Zeit. Historizität und Kontext vom Symbolen nobilitären Standesbewusstseins* (Historia Einzelschriften, 130) : Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1999, 319 pages, 2 cartes, rares photographies et plans.

À quelques modifications près, cet ouvrage reprend une « dissertation » soutenue à l'Université de Göttingen et qui a déjà ouvert à M. SEHLMEYER les portes du *Lexicon Topographicum Urbis Romae* : on y découvre en effet, dans le tome IV, vingt notices signées de son nom sous le lemme *statua*.

Son livre se compose de six chapitres dont le premier juxtapose un essai de catégorisation et des considérations de méthode. L'auteur y part de l'idée que les statues honorifiques sont à Rome essentielles à l'univers de la mémoire civique, c'est-à-dire à la nécessité que se conserve le souvenir des *uiri illustres*. Érigées à titre posthume ou du vivant de ceux dont elles se proposent de commémorer la geste, elles sont faites pour être exposées aux regards des citoyens, à la différence des masques funéraires qui, sauf pour le temps de la *pompa funebris*, sont conservés dans l'*atrium* d'une demeure privée. Dans ce vaste ensemble, les statues élevées à la fin de la République par les populaires pour servir de centre au « culte » rendu à la mémoire des figures de proue de cette cause occupent une place à part : par définition en effet, seule une partie des regards de la cité converge vers elles. Il n'est pas indifférent de ce point de vue qu'à cette époque, des statues aient fait les frais de rivalités politiques. Bref, un dossier important, mais aussi une documentation substantielle voire inflationniste dans les années de la toute-puissance de César et du second triumvirat, qui soulève de multiples problèmes, tout spécialement dans sa partie relative aux statues dont l'annalistique affirmait qu'elles avaient été élevées à la mémoire de tel personnage ou de tel

groupe d'individus des siècles obscurs. Aussi M. SEHLMEYER a-t-il choisi de la soumettre au crible d'une critique approfondie sur les plans philologique (même une « Autopsiebehauptung » n'a pas toujours valeur de preuve à ses yeux), historique, topographique et sur celui de l'environnement urbanistique.

Pour des raisons que nous venons d'indiquer, nous avons choisi de nous arrêter sur le chapitre 2 *(Ehrenstatuen der Früzeit (338-ca 225 v. Chr.)*. L'auteur y professe à bon droit que les statues les plus anciennes à Rome furent les statues équestres élevées en l'honneur de C. Maenius et de L. Furius Camillus en 338, puis celle de Q. Marcius Tremulus en 305. Il s'efforce ensuite de séparer le bon grain de l'ivraie en Plin. *Nat.* 34, 23-24, qui mentionne la présence de trois groupes de statues érigées à la mémoire de *legati* morts dans l'accomplissement de leur mission, à commencer par ceux que les Fidénates avaient massacrés en 438. L'analyse qu'il consacre à ce passage nous a paru équilibrée. Nous serons plus réservé en ce qui concerne le développement relatif aux statues des rois visibles sur le Capitole, auxquelles il faut ajouter celle du premier Brutus. Nous ne voyons certes aucune raison déterminante de rejeter la date, voisine des années 300, qu'il propose pour la réalisation de cet ensemble. En effet pareille initiative n'a rien qui puisse surprendre à l'âge d'or de ce que l'on appelle parfois « the making of history ». Nous ne contesterons pas davantage que la durée canonique du *regnum* établisse le caractère artificiel de la liste des sept rois. Encore faut-il s'entendre sur ce degré d'artifice : peut-on par exemple, comme le fait l'auteur, invoquer en ce sens « die Mythizität der *Namen* und Taten der Könige » (p. 71) ? Le recenseur a eu plusieurs fois l'occasion de noter qu'au vu des directions nouvelles de la recherche, il n'est pas interdit de supposer que le sixième règne regroupe, en les contaminant, des règnes différents. Mais on en saurait rejeter aussi brutalement dans les ténèbres extérieures le témoignage de l'onomastique royale : la liste des rois contient en effet plusieurs noms qui appartiennent au premier état connu de l'onomastique latine et qui, comme tels, ne nous paraissent pas relever de la fiction.

Sur la tradition relative à l'existence d'une statue de Romulus tropaeophore, et d'une statue de Servius Tullius dont certains témoignages signalent, non sans faire difficulté, l'existence dans le temple de *Fortuna*, l'argumentation de l'auteur ne peut être écartée sans autre forme de procès en ce qui concerne la seconde, et elle est vraisemblable pour la première. Nous serons moins irénique quant à l'exégèse de la notice, venue jusqu'à nous grâce à Pline qui cite Pison, sur la statue que Sp. Cassius se serait élevée à lui-même près du temple de *Tellus*. On est en droit, bien sûr, de donner acte à M. SEHLMEYER qu'en *Nat.* 34, 30, l'emploi de l'indicatif dans la relative *qui regnum adfectauerat* autorise l'hypothèse que ces mots ont été empruntés par Pline non pas à Pison, mais à la « Zwischenquelle » qui aurait été la première à mettre cette statue en rapport avec le « démagogue ». Mais on peut aussi tressauter lorsqu'on lit à la ligne suivante que, « dans leur majorité », les modernes dénient à Sp. Cassius le statut de personnage historique (p. 80 : cf. déjà, p. 54, les mots « das sogenannte *fœdus Cassianum* »). Pourquoi deux pages d'exégèse à propos d'une tradition relative à un personnage qui n'aurait pas existé ?

Face aux textes qui gardent le souvenir des statues d'Attus Navius d'une part, de Pythagore et d'Alcibiade de l'autre, visibles sur le Comitium, l'auteur adopte une attitude différente, argumentant à bon droit en termes de probabilité qui le conduisent à opter pour des dates voisines des années 300. Reste le problème des statues qui gardaient, ou étaient censées garder, le souvenir de héros ou d'héroïnes associées à la guerre contre Porsenna : Horatius Cocles dont la statue semble à sa

place dans le contexte lourd des menaces que la deuxième (?) guerre samnite faisait peser sur Rome ; Mucius Scaevola dont la statue est connue par le seul *De uiris illustribus*, si bien que l'auteur croit pouvoir y reconnaître une création d'époque augustéenne au plus tôt ; Clœlia, dont la prétendue statue équestre résultait en fait d'une confusion avec une déesse ; Porsenna lui-même enfin, dont la statue est mentionnée par Plutarque qui, selon l'auteur, aurait été victime sur ce point de Varron ou d'un autre antiquaire de la République finissante : signalons toutefois que cette théorie, qui peut se recommander d'autorités diverses, laisse subsister, à notre sens, des problèmes.

À la fin de ce chapitre, M. SEHLMEYER revient sur les quelques exemples de statues érigées, selon toute probabilité, dans les années 340-300. Il souligne que, érigées pour la plupart sur le *Comitium*, elles étaient situées au cœur de l'espace public romain. Elles y trouvèrent leur place dans un contexte où l'accent était mis sur la *uirtus* des ancêtres qui devait se perpétuer chez leurs descendants. Promus au rôle de conservatoire de cette *uirtus*, le *Comitium* et les statues qui s'y dressaient soudaient la *nobilitas* à son identité et au code de ses valeurs.

Traitant d'époques et de faits mieux connus, le reste du livre est de bonne venue. L'auteur y met en lumière les constantes et les variables d'un processus appelé à culminer, non sans modification de sa finalité, dans l'aménagement du *Forum* d'Auguste qu'il précise sur plusieurs points. Bref, une rétrospective qui éclaire la naissance, les développements, puis la confiscation au profit du pouvoir impérial, d'un *ius imaginum* né d'un *mos* apparu dans le contexte du triomphe, au profit des consuls et des autres titulaires de la magistrature suprême, avant de s'élargir quelque peu. Il faut savoir gré à l'auteur d'avoir mis en évidence que, comme les *imagines* de la *pompa funebris*, les statues honorifiques constituaient sous leurs diverses formes un bon exemple de ce qu'on peut appeler avec P. BOURDIEU, un « capital symbolique ». Ce capital se nourrit des valeurs sur lesquelles la *nobilitas* entendait fonder, aux yeux de ses concitoyens, sa vocation à servir la *res publica*.

Jean-Claude RICHARD.

The Roman Middle Republic Politics, Religion, and Historiography c. 400-133 B.C., edited by Christer BRUUN (Acta Instituti Romani Finlandiae, vol. 23) : Rome, 2000, X-299 pages, nombreuses figures.

Ce volume regroupe les actes d'un colloque qui s'est tenu en 1998 à Rome, dans les locaux de l'Institut finlandais. On notera que ses organisateurs ont retenu de la période médio-républicaine une définition assez large (p. VII) pour couvrir les deux siècles et demi qui séparent la prise de Véies des années pré-gracchiennes.

Des treize communications regroupées dans ce volume, trois traitent de problèmes de première importance. La plus substantielle et la plus neuve est celle de T. J. CORNELL (*The Lex Ovinia and the Emancipation of the Senate*). Il s'y livre, dans la première partie, à une critique radicale de la théorie, aujourd'hui canonique, sur le Sénat des temps proto-républicains. Elle professe que, dans leur quasi-totalité, les sièges de cette assemblée étaient occupés par des patriciens, les éléments extérieurs à cette noblesse n'y trouvant place que pour en compléter l'effectif à 300. Une fois admis dans son sein, tous y siégeaient à vie. Aux yeux de T. J. CORNELL, ce point de vue est infirmé par Fest., p. 220 L, s.u. *Praeteriti*. Il trouve en effet dans cette notice la preuve qu'avant le plébiscite Ovinien, la dignité

de sénateur n'était pas acquise à vie, puisqu'elle pouvait être remise en question chaque année par les consuls ou les *tr. mil. c. p.* qui appelaient à la curie en priorité leurs amis. En d'autres termes, loin d'être une « permanent corporation », le Sénat était alors « an informal council of advisers ». C'est la « loi Ovinia » qui assura la quasi-stabilité de son effectif.

Contrairement à ce qu'on lit le plus souvent d'autre part, la première *lectio* qui s'aligna sur les nouvelles règles n'est pas celle de 312. Le plébiscite Ovinien procède au contraire d'un état d'esprit analogue à celui qui avait inspiré le plébiscite Génucien et l'une au moins des trois lois de Q. Publilius Philo assurant à la plèbe la possession d'un poste, le premier, de consul, la seconde, de censeur. Son vote a donc chance de s'être situé entre 339 et 333, année de la censure du même Publilius qui pourrait être le premier à avoir assuré la *lectio* selon la norme nouvelle. Ce texte faisait obligation aux censeurs de recruter, sous la foi du serment (*iurati*, T. J. CORNELL rejetant à bon droit la leçon *curiati*<*m*>), l'élite des *adsidui*. Les controverses qui accompagnèrent la *lectio* d'Ap. Claudius tiennent au fait que celui-ci parut avoir tourné en dérision le serment qu'il avait prêté, en renouant avec le favoritisme qui caractérisait l'état de choses antérieur.

On mesure à ce résumé à quel point cette exégèse innove. Tout ce que l'auteur dit de la loi, des intentions qu'elle traduisait, emporte la conviction. Mais les conclusions qu'il en tire touchant le Sénat plus ancien sont discutables. L'image qu'il donne de cette assemblée (p. 86, « ... a weak and compliant body, with no political authority ») est à tout le moins excessive. Ajoutons que l'idée d'un Sénat dont les membres n'avaient pas « la garantie de l'emploi » dévalorise l'interrègne et l'*auctoritas*. N'y a-t-il pas au demeurant quelque paradoxe à ranger Q. Publilius parmi « les pères spirituels » d'une mesure censée apporter au Sénat la durée qui lui manquait, alors qu'une de ses lois minorait l'efficace de l'*auctoritas*? Il n'est même pas sûr que Fest., p. 220 L, témoignage auquel T. J. CORNELL faisait déjà la part belle dans *The Beginnings of Rome*, mérite cet excès d'honneur. Rappelons qu'en d'autres temps, certains ont vu dans le lemme *Ordo sacerdotum* l'arme absolue en faveur de la prétendue révolution pontificale qui aurait pris place pendant les siècles obscurs. Et, pour en finir avec Fest., p. 220 L, signalons que, dans ce qui est probablement son article le meilleur mais aussi le plus mal connu (*Communication sur Festus, s.v. Praeteriti, B.S.A.F.*, 1929), J. CARCOPINO présenta naguère une exégèse plus naturelle de son contenu.

M. HUMM est le meilleur connaisseur qui soit de l'œuvre d'Ap. Claudius et de la tradition qui en garde le souvenir. Inséparable de l'article qu'il vient de publier (*M.É.F.R.(A.)* 1999), sa communication (*Spazio e tempo civici: riforma delle tribù e riforma del calendario*) est riche de faits et d'idées. Tout en soulignant la portée politique de la publication par Cn. Flavius des *legis actiones*, il consacre une bonne part de son analyse à l'autre volet de son action, qui consista dans l'affichage des *Fasti* ou liste des jours fastes et des jours néfastes. Telle quelle, cette initiative procédait de la même inspiration que la précédente. Avec A. K. MICHELS, M. HUMM considère que ce calendrier s'ordonnait selon le rythme nundinal. Allant plus loin, il professe, sur la base de Macr., *Sat.* 1, 16, 9, qu'il était le premier calendrier solaire que Rome ait connu. Cette innovation était en étroit rapport avec la réforme des tribus accomplie par Ap. Claudius et avec la création qui s'ensuivit des comices tributes, dans la mesure où les *nundinae* étaient encore des jours comitiaux. Le centre fonctionnel de la cité était désormais le *Comitium* où les ruraux affluaient à Rome les jours de marché. D'un bout à l'autre de son argumentation, M. HUMM fait flèche de tout bois : d'où, à commencer par les pages

consacrées à l'histoire du texte de Cic., *Rep.* 1, 25, plusieurs développements passionnants et novateurs.

L'article de K. SANDBERG (*Tribunician and Non-Tribunician Legislation in Mid-Republican Rome*) prolonge celui qu'il avait publié en 1993 dans *Senatus Populusque Romanus*. L'auteur part de la constatation que, dans ses *Leges Publicae Populi Romani*, G. ROTONDI assigne abusivement une origine consulaire ou prétorienne à un groupe important de lois votées pendant cette période. Ce point de vue, à ses yeux, ne résiste pas à l'analyse. Il tire argument en ce sens du fait que, dans les témoignages relatifs à cette époque, les verbes *promulgare* et *rogare* s'emploient toujours en référence à l'activité de *tr. pl.* (sauf, bien sûr, en matière de *lex de bello indicendo*). Et si *legem ferre* se dit parfois de consuls ou de préteurs, c'est seulement en leur qualité de pères de projets qu'ils n'avaient pas personnellement fait voter. Mais la situation change du tout au tout lorsqu'on étend cette enquête terminologique à la période post-syllanienne. Désormais, des consuls et des préteurs apparaissent fréquemment dans le rôle de *promulgator* ou de *rogator*. Aux yeux de K. SANDBERG, ce changement découle des limitations imposées par Sylla aux *tr. pl.* À la faveur de ces mesures, le consulat devint en effet « a civil office », alors que, à date plus ancienne, ses compétences se concentraient sur le monde de la guerre. Mais, jusqu'à Sylla, le *concilium plebis* qui est la seule assemblée tribute garde, en matière législative, le monopole de fait qui était le sien depuis, sans doute, la fin du IV^e^ siècle. Un article riche de substance donc, mais dont l'auteur passe trop vite sur l'*auctoritas patrum*, non sans en étendre paradoxalement le champ d'application aux plus anciens plébiscites. De plus il néglige le binôme *lex plebeiue scitum* qui appartenait à la langue des votes législatifs et qui figure, à l'époque étudiée, dans le texte de la *lex Papiria de sacramentis*, pour ne rien dire de quelques documents épigraphiques. Mais l'argumentation de K. SANDBERG n'en donnera pas moins à réfléchir.

Le reste du recueil ne décevra pas le lecteur, qu'il s'agisse de G. FORSYTHE, *The Roman Historians of the Second Century B. C.*; R. T. RIDLEY, *Livy and the Hannibalic War*; C. BRUUN, *« What every man in the street used to know » : M. Furius Camillus, Italic legends and Roman historiography*; M. TORELLI, *C. Genucio(s) Clousino(s) prai(fectos). La fondazione della praefectura Caeritum* (dont la lecture est un régal); F. COARELLI, *Il lucus Pisaurensis e la romanizzazione dell'Ager Gallicus*; J. von UNGERN-STERNBERG, *Eine Katastrophe ist verarbeitet : Die Gallier in Rom*; J. E. VAAHTERA, *Roman Religion and the Polybian politeia*; K. J. HÖLKESKAMP, *Fides — deditio in fidem — Recht, Religion und Ritual in Rom*; T. P. WISEMAN, *Liber : Myth, Drama and Ideology in Republican Rom* (article pétillant dans lequel l'auteur donne la mesure de son exceptionnel talent).

Jean-Claude RICHARD.

Francesca CAVAGGIONI, *L. Apuleio Saturnino « tribunus plebis seditiosus »*, Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti Memorie : Classe di Scienze morali, Lettere ed Arti — vol. LXXIX : Venezia, 1998, IX-233 pages.

Cet ouvrage emprunte son titre au *De uiris illustribus*, 73, 1, qui définit en ces termes le tribun de la plèbe L. Apuleius Saturninus. Rassemblant l'ensemble de la documentation existante, l'auteur tente la première étude complète de ce personnage présenté généralement par les sources d'inspiration conservatrice comme un trublion violent, une copie grossière des Gracques et un sbire de Marius, avant

d'être lâché par lui. C'est ce « cliché » — le mot se trouve dans le titre de la thèse, soutenue en 1994, d'où est sorti ce livre —, que F. CAVAGGIONI veut détruire, en suivant pas à pas la carrière du personnage.

À chacune des étapes de celle-ci correspond un chapitre : chap. 1 : l'entrée en politique, avec la *quaestura Ostiensis* en 105 ou 104 ; chap. 2 : le premier tribunat (104-103), marqué par la première loi agraire, mais aussi (chap. 3) par l'enquête sur le désastre d'Arausio et la *lex de maiestate* ; chap. 4 : les attaques des *optimates* contre Saturninus en 102/101 ; chap. 5 : la seconde élection au tribunat pour 100, qui sera l'année (chap. 6) de la seconde loi agraire, sanctionnée par l'obligation de serment qui conduira Q. Metellus Numidicus à l'exil (chap. 7) ; enfin, (chap. 8) la mort violente de Saturninus. Cinq à six années donc, d'une vie politique brève, mais très dense, marquée du début à la fin par une extrême violence, qui était au demeurant monnaie courante à l'époque.

Soucieuse de laver Saturninus de l'exécrable réputation que lui a faite l'historiographie antique, F. CAVAGGIONI procède à une revalorisation du personnage qui paraît parfois excessive, surtout dans les débuts de sa carrière : on niera difficilement que son entrée fracassante, avec la *quaestura Ostiensis*, ait été peu exemplaire et que sa collusion avec le prétendu fils de Ti. Gracchus ne procède pas d'une conception de la politique qui ne s'embarrasse guère de scrupules moraux. Cela dit, le personnage a une réelle épaisseur politique, et le mérite de F. CAVAGGIONI est de montrer qu'il a su reprendre l'œuvre inachevée des Gracques avec une intelligence de moyens incontestable. Peut-être même aurait-elle pu souligner, à propos de la première loi agraire, à quel point son assignation africaine, normale d'ailleurs après la guerre de Jugurtha et pour des vétérans de l'armée de Marius, apparaît, en plus, comme un hommage à l'œuvre entreprise par C. Gracchus en terre d'Afrique. Le chap. 3, centré sur la *lex Apuleia de maiestate*, est excellent en tous points : on ne peut qu'adhérer à la démonstration que fait l'auteur du caractère à l'origine *dirigé vers la politique extérieure* de cette loi *de maiestate*. F. CAVAGGIONI montre bien dans ce chapitre et dans le suivant (à propos de l'ambassade de Mithridate), que la politique *popularis*, avec Saturninus, cherche à contrôler ce qui était jusqu'alors l'apanage exclusif du sénat : la politique extérieure de Rome, militaire et diplomatique. La brutale réaction du sénat contre lui montre bien que celui-ci avait senti le danger. Experte à démêler l'écheveau embrouillé des circonstances de la seconde élection au tribunat, F. CAVAGGIONI illustre au chap. 6 un autre aspect de la politique de Saturninus, qui le classe elle aussi comme un authentique *popularis* : l'action en direction des alliés italiens, considérés par l'idéologie « populaire » comme solidaires de la plèbe, parce qu'eux aussi victimes de la *nobilitas*. D'où l'effort pour les associer comme bénéficiaires de la seconde loi agraire. L'auteur montre bien comment le problème des alliés se pose de manière de plus en plus pressante dans ces années qui précèdent l'explosion de la guerre sociale. L'analyse de la conduite de Marius au moment du serment exigé (chap. 7) est fine : là où la tradition voit un machiavélisme chez le vieux général, elle discerne, de manière plus plausible, une valse-hésitation dont Metellus Numidicus fera les frais. Il se confirme que la polique menée par Satruninus ne saurait être réduite à une pure et simple ligne marianiste ; le tribun jouait son jeu, avec ses propres troupes électorales et la reconstitution des derniers instants de Saturninus confirme que celui-ci avait bel et bien l'appui de nombreux Italiens et d'une plèbe des campagnes dont, finement, l'auteur montre qu'ils n'avaient pas les mêmes intérêts que la plèbe urbaine. Si l'auteur a raison de souligner la banalité de l'accusation de *regnum* lancée contre le tribun pour l'abattre, signalons, ce qu'elle ne

fait pas, que les mesures prises après la mort de Saturninus (confiscation de ses biens au profit de l'État, démolition de sa maison) sont celles exécutées, selon la tradition, à l'encontre des *adfectatores regni* des débuts de la République. Cicéron, plus tard, en saura quelque chose.

Une dizaine de pages de conclusion, qui rassemblent les données esssentielles acquises par cette recherche, une bibliographie bien à jour, un index des sources bien commode et un index analytique complètent cet ouvrage qui fait, avec clarté et prudence, le point sur un personnage qui, au total, apparaît, plus encore qu'injustement décrié, comme très largement incompris jusqu'à présent. Finalement, si l'on ne peut nier que Saturninus fut bien *seditiosus* par ses méthodes, politiquement, il vaut mieux que sa réputation : cet homme avait un véritable programme, authentiquement *popularis*, et d'une incontestable ampleur. C'est le mérite de cet ouvrage que de le montrer.

Paul M. MARTIN.

Yves TEXIER, *La question de Gergovie. Essai sur un problème de localisation* (Collection Latomus, 251) : Bruxelles, 1999, 417 pages, 10 planches.

Où se trouvait la Gergovie qu'assiégea en vain César? Les historiens se sont partagés en deux camps irréductibles. Pour les uns, les anciens qui s'appuient sur des fouilles faites au temps de Napoléon III, il faut la chercher au sud de Clermont-Ferrand, sur le plateau de Merdogne. Pour les autres, les modernes qui fondent leurs analyses sur d'autres disciplines, comme la géographie et la philologie, il faut la chercher au nord de la capitale de l'Auvergne, aux Côtes de Clermont.

Yves TEXIER commente les textes de manière très précise, et avec une grande érudition. Il a tout lu, il connaît le paysage, et il serait difficile de lui reprocher des lacunes importantes. Il utilise toutes les disciplines à sa disposition, dans une enquête qu'il appelle « plurielle » (p. 353), ce qui veut sans doute dire qu'elle est pluridisciplinaire. Il connaît les textes littéraires, recourt à la géographie, à la toponymie et à l'archéologie, le tout passé au crible du doute méthodique (p. 356 sv.). Il a mené sa recherche comme il aurait conduit une enquête policière, et il écrit bien. Après une présentation des publications consacrées au sujet, il examine d'abord la thèse des partisans de Merdogne. Il pense que le récit de César cadre mal avec la topographie et le déroulement des opérations (p. 74) ; que les ouvrages césariens n'ont pas été retrouvés ; qu'aucun monument gaulois significatif n'a été dégagé (p. 175). Il élimine donc cette possibilité (p. 184). En un deuxième temps, il passe en revue la thèse opposée, qui préfère les Côtes de Clermont. Il écrit d'abord que l'archéologie ne s'oppose pas à cette localisation, et ici il se fonde essentiellement sur les travaux de P. EYCHART (p. 236). En outre, la configuration du site s'accorde bien, dit-il, avec le récit de César. En revanche, la toponymie ne donne pas de résultats satisfaisants. En conclusion, il remarque que ce problème de localisation ne présente pas une importance fondamentale mais que, quitte à le traiter, il convient de le traiter correctement. Et, on l'a deviné, il se range dans le camp des partisans des Côtes de Clermont (ces derniers ont fondé une « Association pour la défense du vrai site de Gergovie » qui a donné son concours pour assurer la publication du livre).

La fougue, l'érudition et l'habileté de l'auteur séduisent. D'où vient qu'il ne me convainc pas? Il semble, d'une part, qu'on ne peut pas invoquer la géographie dans cette affaire comme beaucoup l'ont fait. César n'a pas étudié cette discipline

et il écrit pour des Romains de Rome, se souciant uniquement de montrer que le relief ne l'avantage pas. Ses descriptions n'ont pas grande valeur. La théorie « du portrait-robot » (p. 183) est inacceptable; mille sites correspondent à une description écrite quelconque. Il semble, d'autre part, que l'archéologie peut être mieux utilisée qu'on ne l'a fait. Les démonstrations, dans ce domaine, sont faibles (p. 251-260). Les murs, les *tituli* et les *clauiculae* de Chanturgue (fig. 8) paraissent trop rectilignes pour remonter à l'époque républicaine. On aurait aimé des photographies de ces murs et des objets qui y ont été trouvés pour avoir la preuve qu'ils ne datent pas de l'Empire. Les découvertes les plus récentes (p. 369-371), qu'Yves TEXIER aborde dans un post-scriptum, sont trop vite balayées. Et le recours à l'iconographie (fig. 1-10) montre que l'auteur, s'il est sans doute un excellent philologue, manque de pratique dans le domaine de l'archéologie. Il a peut-être été desservi par la « prépondérance de la philologie » qu'il revendique (p. 358).

Quoi qu'il en soit, cette démonstration, faite avec talent, ne saurait être négligée, et elle convaincra sans doute des indécis.

Yann LE BOHEC.

Aloys WINTERLING, Aula Caesaris. *Studien zur Institutionalisierung des römischen Kaiserhofes in der Zeit von Augustus bis Commodus (31 v. Chr.-192 n. Chr.)* : Munich, R. Oldenburg Verlag, 1999, 283 pages.

La notion de « cour » est familière aux historiens modernistes, qui l'utilisent pour comprendre des pratiques politiques et sociales, dans la lignée des problématiques ouvertes par le sociologue N. ELIAS. Elle est en revanche peu utilisée en histoire romaine, où ses différentes composantes sont étudiées séparément. Dans l'historiographie française, seul R. TURCAN, dans *Vivre à la cour des Césars* (1987), l'a étudiée comme un tout, mais de façon descriptive, sans s'interroger sur le concept en lui-même. C'est ce travail de réflexion que A. WINTERLING entend mener dans son ouvrage. Sa démarche apparaît justifiée, car il montre que les Romains connaissaient le concept, sous la dénomination *aula Caesaris*, mentionnée pour la première fois chez Sénèque. La formule désignait à la fois le palais, le personnel palatin et le mode de vie du palais, tout comme le terme de « cour » à l'époque moderne.

Deux chapitres introductifs mettent en place les cadres du problème. Du point de vue historiographique, l'étude de la cour a été marquée par deux approches, son rôle dans l'histoire de l'État romain (Th. MOMMSEN) et sa dimension « culturelle » (L. FRIEDLÄNDER), souvent abordée sous l'angle de la « vie quotidienne ». A. WINTERLING décrit ensuite le fonctionnement des *domus* aristocratiques, qui va jouer un rôle fondamental comme point de comparaison. Il peut dès lors étudier les différents éléments de cette cour : le palais et sa culture matérielle, l'organisation palatine, les pratiques de la *salutatio* et du banquet, le milieu des amis du prince enfin.

Comme l'indique le sous-titre, à travers ces aspects, A. WINTERLING retrace l'« institutionnalisation » de la cour. Grâce à l'action de Claude et de Domitien, un complexe architectural couvre l'ensemble du Palatin et reçoit le nom de *palatium* à la fin des Flaviens, terme nouveau attestant la prise de conscience de sa spécificité. Après la chute des Julio-Claudiens, le personnel palatin se dégage de la *familia*, avec la disparition des liens personnels des affranchis avec les princes et l'émergence de fonctions équestres. La *salutatio* devient plus formelle et son orga-

nisation en plusieurs *admissiones* permet de hiérarchiser les amis du prince. Pour appréhender ce groupe des amis, l'auteur propose de les diviser en trois catégories : les gens admis à la *salutatio*, ceux qui ont des rapports réguliers avec l'empereur et enfin les intimes (*familiares*). Peu présents chez les familiers au Ier siècle, les aristocrates s'y imposent au IIe siècle et surtout y figurent, en vertu même de leur appartenance aux ordres supérieurs. L'« institutionnalisation » du groupe des amis se traduit donc par son « aristocratisation ».

Ainsi s'affirme le modèle original de l'*aula Caesaris*, différente de la *domus* aristocratique. À chaque chapitre, l'auteur souligne bien en quoi la cour impériale se démarque des maisonnées sénatoriales. Le personnel palatin présente un visage militaire (les prétoriens) et joue un rôle politique, aspects absents chez les sénateurs. Dès Auguste, la *salutatio* a un caractère public. À partir de la fin du Ier siècle, le terme *domus* n'est d'ailleurs plus utilisé pour désigner le palais impérial.

Convaincante dans son ensemble, la démonstration de l'auteur suscite cependant certaines interrogations. Concernant le personnel palatin, il estime que le clivage public/privé n'est pas pertinent pour comprendre son organisation et propose la distinction politique/non politique. Mais la différenciation public/privé resurgit pour différencier les banquets impériaux. On se heurte au problème posé par la notion de « privé » dans l'Antiquité. Dans sa définition du cercle des amis, il rejette tout lien avec le Conseil impérial, à l'inverse de J.A. CROOK. L'« institutionnalisation » du groupe en est affaiblie, d'autant plus que le contraste affirmé entre le Ier et le IIe siècle n'est pas évident. Comme il le remarque lui-même, l'époque antonine opère une différenciation entre les simples *amici* et les *amicissimi*, correspondant aux *familiares* du Ier siècle. Or, ces *amicissimi*, les véritables intimes du prince, continuent de compter des affranchis ou des philosophes dans leurs rangs. L'« institutionnalisation », tout comme l'« aristocratisation », de ces familiers, apparaît donc finalement limitée. Mais ces interrogations ne font que témoigner de la richesse conceptuelle d'un ouvrage qui réussit à appréhender la cour dans son unité, comme dans son évolution historique. Ce livre redonne à la cour la place centrale qu'elle eut dans les structures politiques impériales.

Christophe BADEL.

Elio LO CASCIO, *Il* princeps *e il suo impero. Studi di storia amministrativa e finanziaria romana* (Documenti e studi, 26) : Bari, Edipuglia, 2000, 372 pages.

Ce volume réunit une série d'études publiées par l'auteur, entre 1975 et 1999, parfois dans des revues d'accès difficile (par exemple *Abruzzo*, à la diffusion très confidentielle), ainsi qu'un article sur les *alimenta* de Trajan, encore sous presse. Certaines de ces contributions ont été profondément réélaborées, les autres corrigées et mises à jour.

Publié à l'origine dans la *Storia di Roma*, le premier article (p. 13-79) introduit un certain nombre de thèmes qui seront développés par la suite. Il se présente sous la forme d'une ample synthèse sur les techniques de l'administration, et propose un panorama de l'organisation mise en place par Auguste et ses successeurs, tant à Rome et en Italie que dans les provinces. E. LO CASCIO se penche ensuite sur la fiscalité, le système monétaire et les finances, rappelant que les dépenses militaires absorbent à elles seules 40 à 50 % du budget de l'État. Affirmant que la

distinction entre provinces sénatoriales et impériales est impropre, l'auteur propose d'opposer plutôt provinces du peuple et de l'empereur.

Les articles suivants vont reprendre en détail des thèmes qui importent particulièrement à l'auteur. D'abord, celui de la notion de frontières sous le principat : comment concilier l'idée d'un empire sans fin et l'acceptation de frontières définies? Selon E. Lo Cascio, la contradiction est plus apparente que réelle : les Romains ont conscience de la distinction qu'il y a entre l'exercice d'une hégémonie, qui n'a pas besoin de délimitations géographiques précises, et le contrôle de territoires, géographiquement délimités.

Trois articles examinent ensuite l'épineuse question des finances du *princeps*. Le premier (p. 97-149) s'interroge sur les définitions respectives du *fiscus*, du *patrimonium* et de la *res priuata*. Le fisc appartient-il à l'empereur, à l'État conçu comme entité abstraite, ou au *populus Romanus*? Au terme d'une démonstration nourrie, l'auteur suit ici la thèse de Th. Mommsen, selon laquelle le fisc dépend de l'empereur, ce qui implique qu'il n'y a pas de différence de nature juridique entre fisc et patrimoine. Cette idée est reprise dans l'article suivant, consacré à une célèbre inscription de *Saepinum* (*C.I.L.* IX, 2438). Ainsi s'expliquerait l'intervention de l'*a rationibus* dans une question qui concerne le patrimoine impérial, à savoir des abus qui ont nui à des troupeaux transhumants appartenant à l'empereur. Dans un autre article, l'auteur s'appuie sur un passage du sénatusconsulte *De Cn. Pisone patre* (ll. 54-55) pour montrer que la caisse provinciale d'une province impériale était déjà définie, à l'époque de Tibère, comme « caisse de l'empereur » (*fiscus principis nostri*). Il s'oppose ainsi à la thèse de M. Alpers, selon laquelle, au moins au I^er^ siècle ap. J.-C., le fisc est seulement le patrimoine privé de l'empereur.

Par ailleurs, E. Lo Cascio souligne la confusion progressive qui s'est instaurée entre l'*ager publicus*, propriété du peuple romain, et le patrimoine impérial. Elle a abouti à l'attribution de cet *ager* à l'administration du *princeps*, qui était la seule capable d'assurer la perception des impôts, quand celle-ci passa des sociétés de publicains aux procurateurs. Il s'intéresse ensuite à la *res priuata*, définie par certains (O. Karlowa) comme le patrimoine inaliénable de la couronne, et par d'autres (O. Hirschfeld) comme l'ensemble des biens personnels de l'empereur, définition qui paraît à E. Lo Cascio la seule acceptable.

Le troisième ensemble s'intitule « Le *princeps* et les impôts ». L'auteur s'intéresse d'abord à la structure fiscale de l'Empire romain (p. 177-203). La grande diversité qui caractérise les types d'impôts et d'imposition, au début du principat, découle de la situation antérieure des différents territoires annexés. Si le système fiscal a été stigmatisé par R. Mac Mullen comme profondément irrationnel et inefficace, l'auteur ne partage pas ce point de vue. Rome a su s'adapter, et adapter à ses intérêts les systèmes préexistants. Au cours des décennies, les critères d'imposition et de perception tendent à s'uniformiser, avec une nette influence des usages en vigueur en Égypte. Le pouvoir central laissait une certaine marge de liberté aux autorités municipales, auxquelles revenait la responsabilité ultime du paiement des sommes dues par leurs membres. L'auteur estime que le poids de la fiscalité n'est pas très important pour les provinciaux, et évalue le taux de l'impôt foncier à 10 % du revenu brut.

Un deuxième article examine la question des recensements provinciaux (p. 205-219). Selon P. Brunt, le cens est un devoir de routine du gouverneur, qui ne le mentionne donc pas dans son cursus. En revanche dans certains cas, liés à des opérations exceptionnelles (de grandes opérations cadastrales, par exemple),

le cens est confié à un *legatus* avec un mandat spécial. E. Lo Cascio estime qu'il existe bien des types de cens différents, mais pense que la distinction passe entre les provinces du peuple et celles de l'empereur. Il affirme en effet que des légats censiteurs ne sont attestés que dans les provinces impériales, et rejette, à notre avis un peu rapidement, les exceptions à cette « règle ». Cela ne veut pas dire qu'il n'y avait pas de cens dans les provinces du peuple, mais plutôt que les opérations y étaient de la compétence exclusive des cités.

Le dernier chapitre regroupe quatre articles autour de l'institution des *alimenta* en Italie. L'auteur s'oppose à la théorie qui veut que Trajan ait eu pour seule finalité l'augmentation de la population italienne, vivier pour l'armée. Rien ne prouve qu'il n'ait pas voulu promouvoir en même temps une amélioration de l'agriculture italienne, grâce à des prêts à un taux d'intérêt modique. Mais il n'est pas possible de savoir quels ont été les effets de ce programme sur l'agriculture, ni s'il a été un instrument pleinement conscient de promotion économique. Il semble bien, en tout cas, que l'initiative de Trajan ait répondu aux problèmes effectifs de la péninsule, et que le premier empereur provincial ait désiré rétablir la primauté de l'Italie au sein de l'Empire.

En résumé, nous sommes donc là en présence d'un ouvrage très dense et riche, qui propose nombre d'hypothèses novatrices sur des points discutés et délicats. Mais n'aurait-il pas été préférable de disposer d'un véritable ouvrage de synthèse sur toutes ces questions, plutôt que de trouver les différents exemples éparpillés dans plusieurs articles, et d'avoir par ailleurs l'impression de relire à plusieurs reprises des démonstrations similaires?

Agnès Bérenger-Badel.

Il capitolo delle entrate nelle finanze municipali in Occidente ed in Oriente. Actes de la X^e Rencontre franco-italienne sur l'épigraphie du monde romain (Rome, 27-29 mai 1996) (Coll. É.F.R., 256) : Rome, École française de Rome, 1999, IX-330 pages.

Dans ce volume sont publiés les actes d'une rencontre sur les recettes des cités de l'empire romain. Les dix-sept contributions s'appuient principalement sur les sources épigraphiques et présentent souvent des inscriptions inédites, en majorité italiennes, ou proposent de nouvelles interprétations (Michel Christol pour le dossier d'Orange). Alors que le rôle des sommes honoraires et de l'évergétisme a été largement étudié, il a semblé opportun aux organisateurs de s'interroger sur les autres revenus qui permettaient à la cité de financer ses dépenses. Ces revenus proviennent en particulier des *uectigalia*, terme que l'appendice de David Nonnis et Cecilia Ricci tente de définir avec précision. Un *uectigal* peut être versé pour la location de biens appartenant à la communauté, mais ce terme désigne également des impôts indirects. La contribution de Patrick Le Roux dresse un tableau synthétique du rôle des *uectigalia* dans les cités d'Hispanie, et insiste sur leur importance, car ils « représentaient des recettes complémentaires, mais stables, indispensables à la bonne marche de la vie municipale ». Plusieurs communications s'intéressent aux revenus tirés des terres appartenant à la cité, principalement à partir d'exemples italiens. Gianfranco Paci examine la question des terres extérieures au territoire municipal. Prenant un exemple précis, Giovanni Mennella s'intéresse aux terres prises à *Veleia* et attribuées à *Placentia* et à *Luca*. Giuseppe Camodeca présente un décret inédit des décurions de Pouzzoles qui concède aux

Augustales un terrain public comme lieu de réunion, et s'interroge sur les revenus apportés par le *solarium*, redevance due pour des bâtiments construits par des particuliers sur le sol public.

La cité peut prêter de l'argent, et parfois avoir du mal à recouvrer ses créances. La question des dettes dues à la cité par des particuliers est traitée par Gian Luca GREGORI, à partir d'inscriptions de la région de Tivoli. Les amendes (*multae*) infligées par les magistrats municipaux représentent également une source appréciable de revenus, comme le montre l'article de Silvia Maria MARENGO. Elles servent fréquemment à financer des cérémonies sacrées ou des jeux.

Les revenus douaniers sont délicats à cerner, dans la mesure où il est souvent difficile de déterminer si telle taxe relève de la fiscalité municipale ou impériale. Jérôme FRANCE, après avoir examiné la terminologie liée aux *portoria*, se penche sur le règlement douanier de Caunos et sur une tablette à écrire découverte dans le port de Marseille.

Le rôle des particuliers s'avère important. La somme honoraire, versée lors de l'exercice de magistratures et de sacerdoces, mais aussi par les nouveaux décurions, à partir du II^e^ siècle, fait partie des recettes régulières des cités. Claude BRIAND-PONSART montre comment, en Afrique, elle représente un apport financier régulier appréciable. Andreina MAGIONCALDA aborde la question des fondations perpétuelles faites par des particuliers à des cités. Les legs servent à financer des bienfaits d'utilité publique.

Alexis D'HAUTCOURT s'interroge sur le comportement de la cité face aux revenus drainés par un temple, avec l'exemple de l'Asie Mineure. Il remarque que, si la cité a parfois recours aux finances sacrées, il ne s'agit pas d'un abus, mais que le dieu joue plutôt le rôle d'un évergète exceptionnel.

L'importance des représentants du pouvoir central est abordée par Claude LEPELLEY. Il montre qu'au IV^e^ siècle, quand la source de financement d'une opération édilitaire n'est pas précisée, le gouverneur a autorisé la cité à utiliser des sommes provenant de ses revenus, pour une part supérieure à celle dont elle disposait librement.

Certains auteurs ont abordé des cas très spécifiques : Francesco GUIZZI traite du fonctionnement des syssities à Lyttos, en Crète, et note que les fonds distribués proviennent d'un prélèvement fiscal. Selon Tullia RITTI, une inscription monumentale retrouvée à Hiérapolis de Phrygie honore Antonin le Pieux pour y avoir créé une filiale de la caisse provinciale, gérée par l'administration locale.

Au terme de cet ouvrage, Mireille CORBIER insiste sur l'anachronisme d'une vision selon laquelle les autorités locales raisonnaient en terme d'équilibre strict du budget. En effet, les dépenses ne sont pas toujours proportionnelles aux recettes, et l'évergétisme joue un rôle fondamental pour financer la cité.

Agnès BÉRENGER-BADEL.

Werner ECK, *L'Italia nell'Impero romano. Stato e amministrazione in epoca imperiale* (Documenti e studi, 25) : Bari, Edipuglia, 1999, 356 pages.

Cet ouvrage est une traduction italienne d'un livre paru en allemand en 1979. On pourrait donc *a priori* s'interroger sur la pertinence d'une démarche qui consiste à traduire un ouvrage datant d'une vingtaine d'années. Toutefois, comme l'auteur le précise clairement, il s'agit d'une version revue, corrigée et mise à jour, et certains passages ont été intégralement réélaborés, en tenant compte des apports

de nouvelles inscriptions. Nous sommes ici en présence de la première étude qui s'interroge sur l'intervention de l'État romain en Italie et sur l'efficacité de l'organisation mise en place à l'époque impériale, jusqu'aux réformes de Dioclétien. Alors que la péninsule se distingue des provinces par l'absence d'une instance médiatrice entre les cités et Rome, l'État remédie à cet état de fait en mettant en place, de manière progressive, des envoyés impériaux. Les missions qui leur sont confiées concernent des domaines cruciaux pour la sécurité du pouvoir et le fonctionnement de l'ensemble de l'Empire. Toutefois, la large autonomie dont jouissent les cités n'est pas pour autant mise en danger, sauf quand elles n'arrivent plus à régler seules les situations de crise, et qu'elles s'adressent alors au sénat ou à l'empereur, qui finit par devenir le destinataire de toutes ces demandes. L'auteur se penche sur un certain nombre de secteurs d'intervention où l'on voit à l'oeuvre des représentants du pouvoir central, en commençant par la construction et l'administration des routes. La *cura uiarum*, créée par Auguste en 20 av. J.-C., était chargée de l'administration des grandes routes publiques italiennes. Organisés en collège, les curateurs se sont vus par la suite confier chacun une seule route ou un ensemble de routes. Ce sont presque toujours des sénateurs de rang prétorien, mais W. Eck établit une distinction entre les *uiae* importantes (Aemilia, Appia et Flaminia), que l'on obtenait en fin de carrière prétorienne, et les autres, gérées peu après la préture. Il s'intéresse ensuite à leur activité. Les travaux de construction eux-mêmes étaient confiés, au moins jusqu'au début du IIe siècle, à des entrepreneurs privés (*mancipes* ou *redemptores*), avec lesquels les curateurs passaient des contrats. Responsables de la surveillance de l'état des routes, ces derniers devaient disposer de pouvoirs juridiques leur permettant de punir les abus éventuels, comme l'empiétement d'un édifice sur la voie publique.

Auguste avait également ressenti le besoin d'un système d'information efficace, mais il est difficile de déterminer à quelle date fut mise en place la *praefectura uehiculorum*. Se fondant sur les attestations épigraphiques, W. Eck estime que l'existence permanente du préfet des véhicules remonte au moins à Néron, sinon à la période antérieure au règne de Claude. Il s'interroge sur le sens à donner à l'apparition, vers la fin du IIe s., de préfets régionaux, et hésite à y voir une volonté de décentralisation. Le chapitre suivant se penche sur la perception des revenus de l'État. En raison du statut spécial de l'Italie, les seuls impôts levés sont la *uicesima libertatis*, ainsi que la *uicesima hereditatium*, créée en 6 ap. J.-C. pour financer l'*aerarium militare*. Leur perception est confiée à des sociétés de publicains. Il n'est guère possible de savoir si et quand ce système a été abandonné, car l'apparition de procurateurs équestres, attestés dès le règne de Vespasien, n'a pas signifié pour autant la disparition des publicains. L'étude des différents districts régionaux connus démontre l'absence d'un système stable de découpage territorial. La création, au début du IIe siècle, des institutions alimentaires a des visées exclusivement démographiques. L'étude des cités italiennes bénéficiaires des *alimenta*, actuellement au nombre de 53, ne permet pas de déterminer les critères de choix retenus, même si W. Eck souligne l'importance des liens avec l'empereur ou des sénateurs. Se penchant sur les titulaires de la préfecture des *alimenta*, il conclut de l'examen des cursus connus que les *curatores uiarum* étaient normalement chargés des *alimenta*, mais qu'ils ne le mentionnaient que dans certains cas.

Le chapitre consacré aux *curatores rei publicae* souligne qu'ils apparaissent seulement comme un organe de contrôle, et insiste sur le maintien de l'autonomie des cités. Sur ce point, de nombreux travaux, en particulier ceux de François Jacques, sont parus entre 1979 et la date de réédition de ce livre, ce qui réduit la

nouveauté des développements de W. ECK. C'est seulement dans le domaine de l'organisation juridique que s'est accrue la dépendance des individus à l'égard des envoyés de Rome. En effet, avec l'instauration des *legati* par Hadrien, vers 127, puis des *iuridici* sous Marc Aurèle, vers 165/166, de sérieuses limites sont mises à la juridiction des magistrats des cités italiennes.

Dans cet ouvrage, W. ECK se penche sur un certain nombre de questions épineuses, auxquelles les sources actuellement disponibles ne permettent souvent pas de répondre. Ainsi, les délicats problèmes de chronologie à propos des *praefecti alimentorum* : alors que O. HIRSCHFELD concluait à l'abolition, vers la fin du IIe siècle, des préfets par district, au profit d'un préfet central, l'auteur montre, par divers exemples, la coexistence au même moment des deux types de préfets. Le lecteur a donc à sa disposition un dossier complet, qui récapitule la documentation, les diverses hypothèses déjà proposées et celle(s) de l'auteur. Au terme de son étude, il souligne le pragmatisme de l'administration romaine, qu'il qualifie d'« administration d'intervention » institutionnalisée, et la variété des solutions adoptées.

On ne peut que se féliciter de la richesse des *indices*, qui rendront de grands services, en particulier l'index des sources. De nombreux appendices fournissent les listes des titulaires connus des diverses charges.

La lecture de ce livre dense et riche d'informations apparaîtra donc comme indispensable à qui s'intéresse à l'administration de l'Empire — non pas limitée à l'étude des cursus sénatoriaux et équestres, mais aussi du point de vue des pratiques concrètes des administrateurs.

Agnès BÉRENGER-BADEL.

Lokale Autonomie und römische Ordnungsmacht in den kaiserzeitlichen Provinzen vom 1. bis 3. Jahrhundert, Werner ECK éd. (Schriften des historischen Kollegs Kolloquien, 42) : Munich, Oldenbourg, 1997, 327 pages.

Une importante question d'administration de l'empire romain a été abordée et traitée au cours d'un colloque international dont les actes, publiés par Werner ECK, constituent cet ouvrage. F. JACQUES (*Le privilège de liberté*, 1984) avait ouvert une voie féconde, on le voit maintenant. Depuis la publication de sa thèse, les historiens savent que les gouverneurs laissaient une certaine marge d'autonomie aux collectivités locales, cités et villages. Mais jusqu'où allait cette liberté? Pour répondre à cette question, ou mieux pour approfondir l'enquête de notre regretté ami et collègue, le droit, l'épigraphie et la papyrologie ont été mobilisés. Deux grands ensembles de travaux peuvent être distingués. Certains, en premier lieu, mettent l'accent sur les autorités romaines, et d'abord sur le pouvoir du gouverneur, tel que nous le révèle l'épigraphie (W. ECK, p. 1-15). Les exemples de l'Asie et des provinces du nord de l'Europe sont traités de manière aussi approfondie qu'il est possible dans deux articles. D'autres cas sont examinés et, à propos de l'Arabie et du Moyen Euphrate, une intéressante pétition, datée de 260 et adressée à un « auxiliaire bénéficiaire », est publiée (p. 72-73) ; nous attendons avec impatience des précisions sur ce point de Rangordnung. Un retour sur la Judée et son statut est également proposé par Hannah M. COTTON (p. 79). D'autres communications, en second lieu, mettent en valeur les réactions des administrés face aux tentatives du pouvoir, du gouverneur. C'est surtout la fiscalité, fondée sur le *census*, qui retient l'attention. Pour ce deuxième point également, des exemples précis sont

proposés. On retiendra un dossier épigraphique fourni par Héraclée *ad Salbacum* et présenté par Rudolf HAENSCH (p. 118, 122-123 et 125). L'Égypte, ses papyrus et ses inscriptions, ont été étudiés par plusieurs intervenants. L'administration de la province, la fiscalité qui y avait été imposée et les statuts des villes sont ainsi examinés. On retiendra en particulier des réflexions sur un problème récurrent, celui de la municipalisation, abordée avec prudence (p. 175), également sur le statut d'Alexandrie et des villes grecques. Mais les provinces de l'Occident n'ont pas été oubliées. Un dernier article (p. 303-318) fournit comme une conclusion générale, en insistant sur les questions juridiques; le droit public des Romains apporte toujours du neuf. Cet ensemble de communications, comme il est normal, laisse une impression d'éclatement. Il aborde un problème historique fondamental et les auteurs apportent des réponses souvent convaincantes aux questions qu'ils posent. Cet ouvrage mérite d'être salué avec gratitude, car il marque une étape importante pour notre connaissance de l'administration du Haut-Empire romain.

Yann LE BOHEC.

Susan P. MATTERN, *Rome and the Enemy. Imperial Strategy in the Principate*: Berkeley, University of California Press, 1999, 259 pages.

Le but de ce livre, ainsi que le note l'auteur dans sa préface, est d'étudier la politique extérieure des Romains. La période envisagée va de 31 av. J.-C. à 235 ap.: le système mis en place par Auguste est resté inchangé pendant cette période et les sources littéraires sont abondantes. Après les Sévères, le système change et les sources littéraires se font plus rares. Or Susan P. MATTERN a choisi de s'appuyer essentiellement sur les sources littéraires: ce qui nous reste de la littérature ancienne vient pour sa plus grande part de l'aristocratie sénatoriale romaine, celle-là même qui prenait les décisions en politique extérieure. Parce qu'elle veut laisser parler les Romains, l'auteur a donc délibérément laissé de côté certains travaux, en particulier ceux qui concernent l'archéologie des frontières.

L'analyse des relations extérieures romaines s'ordonne autour de cinq chapitres: étude de ceux qui prennent les décisions, de l'image que les Anciens avaient du monde (très dépendante de stéréotypes, malgré les informations dont ils disposaient), de la stratégie romaine, des revenus et des dépenses de l'État romain dans le domaine militaire, et enfin des valeurs romaines. L'auteur veut montrer que la stratégie romaine est en grande partie conditionnée par la taille de l'armée, proportionnellement peu importante, et cela en raison des dépenses entraînées par son entretien. Cela limite les possibilités d'extension de l'Empire. D'autre part, l'Empire n'est pas défendu par des « frontières scientifiques », puisque les frontières sont souvent nébuleuses ou irrationnelles. Pour se défendre, les Romains comptaient sur l'image qu'ils donnaient d'eux-mêmes, sur le respect et la terreur qu'ils occasionnaient chez les barbares; leur statut et leur sécurité dépendent de leur habileté à infliger la violence. Cela explique leurs efforts disproportionnés pour garder des territoires d'une valeur économique ou stratégique discutable et leurs réactions violentes contre toute tentative de rébellion. Enfin, l'idéologie de la gloire et de la conquête de la République est toujours valable sons le principat. Dans un rapide épilogue, Susan P. MATTERN montre que le système de valeurs qu'elle a dégagé pour la période du principat vaut également pour la République, en particulier la notion d'« honneur national », de respect et de terreur que doivent éprouver les autres vis-à-vis des Romains.

Susan P. MATTERN s'est efforcée de présenter une synthèse de la stratégie impériale durant le principat. Mais certains points sont parfois présentés de façon incomplète. Elle insiste par exemple à juste titre sur l'importance de la notion de discipline chez les Romains et cite le cas d'Hadrien, mais sans mentionner à ce propos les discours de cet empereur devant l'armée d'Afrique ni des études récentes comme celles de G. HORSMANN, *Untersuchungen zur militärischen Ausbildung im republikanischen und kaiserzeitlichen Rom*, 1991, Boppard, et de M. A. LEVI, *Adriano Augusto*, 1993, Rome. D'autre part, si la bibliographie est abondante, elle a privilégié les ouvrages en langue anglaise, ce qui entraîne des erreurs importantes et des lacunes, en particulier pour ce qui touche à la Gaule, l'Afrique et la Germanie. Elle n'a en particulier pas utilisé les travaux de M. REDDÉ, *L'armée romaine en Gaule*, éd. M. REDDÉ, 1996, Paris, de Y. LE BOHEC, *La troisième légion Auguste*, Paris, 1989, et *Les unités auxiliaires romaines en Afrique Proconsulaire et Numidie sous le Haut-Empire*, Paris, 1989, et de D. BAATZ, *Der römische limes. Archäologische Ausflüge zwischen Rhein und Donau*, 1975, Berlin, *et Bauten und Katapulten des römischen Heeres*, coll. Mavors XI, 1994, Stuttgart, ce qui est très dommageable pour la pertinence de son analyse.

Catherine WOLFF.

Ronald SYME, *The Provincial at Rome and Rome and the Balkans 80 BC-AD 14*, édité par Anthony BIRLEY : Exeter, University of Exeter Press, 1999, 238 pages.

Cet ouvrage permet de mieux comprendre la genèse d'une oeuvre majeure. A. BIRLEY publie en effet le premier ouvrage de R. SYME, rédigé en 1934, et resté inédit. Sous le titre *The Provincial at Rome*, il s'agit d'une étude sur la *Table Claudienne* de Lyon, engendrée par les monographies de A. MOMIGLIANO sur Claude et de Ph. FABIA sur la *Table*. A. BIRLEY y a apporté des compléments bibliographiques et prosopographiques. La deuxième partie du livre, intitulée *Rome and the Balkans*, rassemble cinq articles isolés, tous consacrés aux Balkans. Le premier a été écrit à Oxford en 1932-1933, alors que les quatre autres datent du séjour de R. SYME à Istanbul (1941-1945). Leur association débouche sur une véritable histoire des Balkans à la fin de la République et sous Auguste.

Dans les débats sur la *Table Claudienne*, R. SYME prend clairement parti contre la vision « juridique », incarnée par Ph. FABIA. Pour cette école, les provinciaux ne jouissaient au début de l'Empire que d'une citoyenneté sans *ius honorum*, leur interdisant l'entrée du Sénat. Auguste aurait accordé le *ius honorum* à la Narbonnaise, mais la Gaule Chevelue en serait restée privée. L'intervention de Claude devant le Sénat, lors de sa censure de 48, aurait eu pour but de conférer ce droit aux *primores* des Trois Gaules. Pour combattre cette thèse, R. SYME adopte une démarche prosopographique. Son étude des sénateurs de la fin de la République et du début de l'Empire montre que des provinciaux, de Narbonnaise et d'Espagne spécialement, pouvaient entrer dès cette époque au Sénat. Dans le texte de la *Table*, comme dans celui du discours de Claude chez Tacite, il ne note aucune allusion au *ius honorum*. La raison du blocage ne réside pas non plus dans une prévention particulière que les Romains auraient eue contre les provinciaux. Ils respectaient au contraire leurs vertus et le clivage Italiens/provinciaux ne jouait pas un grand rôle au Sénat. Pour R. SYME, l'absence de sénateurs gaulois au début de l'Empire, situation de fait et non de droit, s'explique par le développement insuffisant de la cité en Gaule Chevelue. Les *ciuitates* gauloises auraient eu encore un

caractère « tribal », et leurs *principes* seraient restés des « tribal chieftains ». Telle serait l'origine de la réticence des sénateurs à les admettre parmi eux. Ce handicap ne concernait en revanche pas la Narbonnaise, romanisée et urbanisée depuis longtemps.

En raison même de sa structure, la partie consacrée aux Balkans ne présente pas la même unité. Le récit des opérations militaires menées dans la région encadre l'étude, qui s'ouvre sur les guerres en Macédoine à la fin de la République, et se ferme sur les guerres en Mésie sous Auguste. La prosopographie, méthode centrale de l'auteur, est représentée par les Fastes des proconsuls de Macédoine de 80 à 50. R. SYME s'intéresse aussi à l'organisation provinciale, en scrutant le statut de l'*Illyricum* à la fin de la République. A cette époque, la région n'était pas autonome et faisait normalement partie de la Gaule Cisalpine. C'est César qui en fit enfin une province. Le dictateur éprouvait d'ailleurs pour les Balkans un intérêt profond, comme le montre le dernier thème traité, les projets de conquête de César à la veille de sa mort. Contrairement à l'idée reçue, le but de l'expédition n'aurait pas été la Parthie, mais la frontière du Danube, voire la Dacie.

On retrouve dans ces premiers écrits les thèmes et les méthodes que l'auteur développera par la suite dans ses grands livres, *The Roman Revolution*, *Tacitus* ou les *Danubian Papers*. Ainsi, son portrait de la *nobilitas* annonce *La Révolution romaine*, qui va l'occuper lors des années suivantes, l'amenant à abandonner l'édition du *Provincial at Rome*. Son rejet de la lecture « juridique » de la *Table Claudienne* porte la marque de l'approche prosopographique, plus sensible aux réalités concrètes des destins personnels. Certaines de ses conclusions n'ont pas été ratifiées par l'historiographie ultérieure. Sa vision de la *Table Claudienne* apparaît en décalage par rapport aux conceptions actuelles. La thèse de Ph. FABIA a été en effet approfondie par les recherches sur le droit latin, menées entre autres par A. CHASTAGNOL, qui ont lié la citoyenneté sans *ius honorum* à ce statut. Mais d'autres thèmes du texte se trouvent toujours au coeur des interrogations actuelles, particulièrement sur l'identité provinciale. La contestation du clivage Italiens/provinciaux apparaît chez lui radicale, puisqu'il interprète la célèbre question rapportée par Pline le Jeune, *Italicus es an provincialis?*, comme une simple référence aux origines cisalpines de Pline (l'« Italie ») et narbonnaises de Tacite (la « Province »). Il relativise ainsi l'un des concepts fondamentaux de la pensée prosopographique, posant un problème de méthode qui concerne toujours les historiens actuels.

Christophe BADEL.

Neronia V, Néron : histoire et légende, Actes du V^e^ Colloque International de la S.I.E.N., Clermont-Ferrand et Saint-Étienne (1994), édités par J.-M. CROISILLE, R. MARTIN et Y. PERRIN (coll. Latomus, 247) : Bruxelles, 1999, 493 pages.

Les *Neronia V* sont consacrés au protagoniste, à son « histoire » et à sa « légende », notamment à sa survie littéraire et artistique : le mythe et la légende sont tenaces, et parfois « plus vrais que l'histoire ». Les trois sections, L'histoire — La littérature et la légende — Plastique, peinture, musique, sont d'une grande variété et d'une grande richesse.

La confrontation critique des sources antiques (I,A) contient les excellentes contributions de J. WOLSKI, qui restitue aux aventures orientales leur caractère de 'realpolitik' (à cette rubrique, on pourrait ajouter l'aspect positif d'un urbanisme souvent décrié) ; d'E. CIZEK, sur la présence de Néron dans les « abrégés » du

IVe siècle. Le programme néronien, projeté au premier plan par G. PICARD et plus récemment Y. PERRIN, est discuté lucidement par E. CIUREA (*L'image de Néron chez Tacite*, p. 36 s.): Tacite, théoricien de la « grécomanie », doit être confronté avec Sénèque, *De clementia*. Seule la contribution d'O. DEVILLERS sur la version tacitéenne de la conjuration de Pison (p. 45 s.) décevra : les schémas de rhétorique et de narratologie (cohérence interne, intégration), dépourvus de nouveauté, obnubilent la recherche « historiographique », qui ne dépasse guère la paraphrase, ni en prosopographie, ni en recherche des sources (voir l'allusion à Plutarque, p. 57); les arrière-plans idéologiques sont fort restreints, et l'*obsequium* n'est pas situé dans son complexe tacitéen (*libertas/seruitus*), p. 63-64 : on ignore la thèse de J. M. ENGEL. La discussion des « crimes néroniens » chez Tacite (R. MARTIN, p. 75 s.), est d'une grande sagacité, surtout si l'on prend en compte la stylisation tragique sur laquelle F. GALTIER a insisté avec bonheur (p. 66 s.).

La rubrique I.B. *Néron et son temps* apporte une riche synthèse de J. M. BLASQUEZ, *El emperador Neron en Hispania*, où l'on retiendra surtout l'iconographie du prince et l'œuvre monumentale (p. 93 s.); une reprise rigoureuse du problème de l'*incendio neroniano* par M. SORDI (p. 105 s.) qui apporte — sobrement — les précisions souhaitées sur la base juridique de la « persécution »; des monographies denses de E. GRZYBEK sur *Néron et les comètes*, — base possible d'une exploration plus poussée des secrets d'une âme —, et de L. MULLER sur *Néron et les médecins* (p. 125 s.), qui simplifie un peu la pathologie néronienne de l'*Histoire Naturelle*. Les enjeux posthumes du « néronianisme », modèle rêvé ou repoussoir de l'*imperium*, ont inspiré, dans I.C., les très bonnes contributions de F. RIPOLL, qui s'appuie sur un dépouillement exhaustif (*Néron et la propagande flavienne*, p. 137 s.) : le réquisitoire sénatorial posthume est très bien cerné; de R. CARRE explorant minutieusement l'héritage néronien dans l'idéologie, et dans la pathologie politique, de ses deux successeurs éphémères, Othon et Vitellius. La carrière antérieure de ce dernier, retracée dans ses moindres détails (p. 162 s.), ne laisse guère apparaître une nostalgie néronienne : l'article cerne son sujet de manière inégale.

La seconde section propose des contributions intéressantes sur *Néron et les traditions latines de l'âge d'or* (J. SERRIS, p. 187 s.) : l'auteur montre bien que la mystique de l'Or est récusée par la lettre 90 de Sénèque, après quelques considérations pénétrantes sur la tératomanie néronienne; on ajouterait volontiers que les *Lettres* comportent des allusions cryptées à la *Domus Aurea*. Même intérêt de l'article de J. M. POINSOTTE sur le *Nero Rediuiuus* de Commodien, et dans la présentation de la piquante notice de Suidas, inconnue des non-spécialistes (G. ZECCHINI). On ne peut que convier les lecteurs curieux à parcourir tous les avatars littéraires de Néron, depuis l'apologie de Cardan (N. EBERL) jusqu'au Néron de *Quo vadis?* (J.-N. MICHAUD), en passant par les reconstructions romanesques moins connues du XVIIIe siècle, érudit et érotique, qui cherche les clefs du « vrai Néron » et multiplie, en marge des tentations romanesques, les débats académiques sur le cas Néron : C. VOLPILHAC-AUGER a exploité toute la richesse d'un filon caché. Le Néron si classique de Renan (G. ROCCA-SERRA); le « tyran » moins connu d'Alfieri, prétexte d'un réquisitoire contre l'arbitraire, ne rejoint pas seulement le pamphlet dramatique de l'*Octavie*, mais toutes les sentences-repoussoir des tragédies : on lit avec le plus grand plaisir l'analyse de G. GALIMBERTI BIFFINO (p. 253 s.). Il n'est pas jusqu'à la toponymie d'Italie et de France, qui ne perpétue la mémoire d'un prince promis, par la récurrence des *exempla* relevés par R. CHEVALLIER (C. Toponymie et légendes, p. 339 s.), à la survie matérielle dans la mémoire des sites, lieux-dits et monuments : les traditions populaires les moins

fondées attestent une longue survie de mémoire qui a affecté, dès le début, l'imaginaire collectif.

Le bilan de la survie de Néron dans les manuels scolaires, de la fin du XIX^e siècle à nos jours — avec les questionnaires —, établi par A. COLLOGNAT est des plus riches (p. 369 s.) ; l'enquête serait aussi féconde au XVIII^e siècle, dans la pédagogie des Jésuites et des Oratoriens : où Diderot a-t-il trouvé la source du Néron de son *Essai...?*

La dernière section, consacrée à la survie artistique de l'*artifex* couronné, mérite tous les éloges et mériterait des commentaires précis. Leur bibliographie, et leurs planches, ne le cèdent nullement, en sérieux, en qualité, aux apports des sections historiographiques.

Or c'est le monstre couronné, expression d'une certaine « décadence », qui semble prédominer, avec les stigmates de l'historiographie sénatoriale et les clichés du vertuisme chrétien. Combien d'Antéchrist, de bêtes de l'Apocalypse... pour un saint Néron! De l'iconographie originelle, étudiée avec maîtrise par J.-M. CROISILLE, en fonction de la typologie et des « canons » (*Néron dans la statuaire...*, p. 397 s.), on passe tout naturellement, dans le beau catalogue diachronique, illustré de planches, de M. HANO, à la survie picturale du mal aimé de l'historiographie (p. 409 s.). Certain baroquisme sanglant des épisodes est évidemment tributaire du Tacite et du Sénèque des écoles, fort peu récusés par les peintres académiques pré-révolutionnaires, et leurs prédécesseurs. L'artiste imparfait et perfectionniste, qu'on découvre, à travers Pline et Philostrate, lors de la « tournée en Grèce » de 67-68, eût été heureux d'entendre, dans l'opéra moderne, l'écho sonore de ses outrances et de ses angoisses.

À cette somme néronienne, il fallait une conclusion. Y. PERRIN l'a apportée, en retraçant, avec une grande maîtrise de la chronologie, les étapes de la mythification et leurs coordonnées spirituelles, de l'incendiaire et du cabotin à l'Antéchrist, et la récupération cinématographique. Comme on ne prête qu'aux riches, Néron a inspiré une production sulfureuse.

Jean-Marie ANDRÉ.

Bernard REMY, *Dioclétien et la tétrarchie* (coll. « Que sais-je? ») : Paris, P.U.F., 1998, 127 pages.

Dans la tradition de la Collection « Que sais-je? », cet ouvrage a le mérite de faire le point sur une époque et un régime qui ont suscité de nombreuses questions de polémiques — si nombreuses, sans doute, que la Tétrarchie n'a pas fait l'objet, dans les dernières décennies, de véritable synthèse (celle de W. SESTON était restée inachevée). L'ouvrage de B. RÉMY comprend quatre volets : les origines de la Tétrarchie (et les antécédents de son fondateur), les caractéristiques politiques et idéologiques du nouveau régime ; les réformes (en particulier administratives et économiques) et la politique religieuse ; la fin de la Tétrarchie, malgré les tentatives pour la pérenniser (l'étude de l'auteur va jusqu'en 311). Sur tous ces points, l'information et la présentation sont très complètes, malgré la concision imposée par la collection. L'auteur s'appuie sur des études récentes bien utilisées. À ce propos, dans la bibliographie, il aurait été plus clair d'indiquer que l'ensemble du fascicule de la revue *Antiquité tardive* 2, 1994, est consacré à la Tétrarchie (et il aurait fallu aussi mentionner l'article de C. ZUCKERMANN, *ibid.*, p. 65-70, important pour la chronologie militaire). Un accent particulier est mis sur la personna-

lité originale de Dioclétien et sur l'administration tétrarchique, qui amplifie la romanisation des provinces. Partout la présentation est claire, en particulier sur le point si complexe de la politique monétaire. La politique religieuse à l'égard du christianisme est traitée de manière un peu rapide, mais néanmoins exacte (mais la date du concile d'Elvire, p. 104, peut être abaissée jusqu'en 303 ou même 314, plutôt que 309). Dans un souci louable de lisibilité (notamment à l'usage des étudiants et des non-spécialistes), l'auteur a traduit un grand nombre de termes latins, par exemple dans le domaine de la titulature administrative et militaire. Mais on peut regretter que ces titres ne figurent pas dans leur langue originale, entre parenthèses, après leur traduction. Cette dernière présente d'ailleurs quelques erreurs minimes. À propos de terminologie militaire, on signalera que le titre de *protector domesticus* est apparu en 355 et non en 365, comme il est indiqué p. 16. Mais ce sont à peu près là les seules inexactitudes, d'ailleurs secondaires, que l'on puisse trouver dans cet ouvrage qui remplit parfaitement son rôle, ne serait-ce que parce qu'il montre bien que nos sources sont souvent lacunaires ou difficiles à interpréter, et qu'il subsiste bien des obscurités à propos de ce régime original, qui fut si controversé en son temps.

J.-D. BERGER.

André TCHERNIA-Jean-Pierre BRUN, *Le vin romain antique*: Grenoble, éditions Glénat, 1999, 160 pages, 191 illustrations et figures, index et chronologie.

Cette encyclopédie antique de la viticulture et de l'œnologie s'élargit d'une part à la gastronomie: chapitre I (*Le vin et les huîtres ou la naissance des hiérarchies gastronomiques*), d'autre part à l'œnologie comparée, et diachronique: les chapitres II (*Pressoirs et chais*) et III (*La vinification au début de notre ère...*), parcourent le temps. Cet élargissement diachronique montre les permanences et la survie du « vin romain », notamment dans le terroir italien et dans le terroir de Narbonnaise; on appréciera particulièrement (p. 91 s.) *Une reconstitution expérimentale: la* cella uinaria *du Mas des Tourelles à Beaucaire*. Le pressoir du Musée de Limassol est confronté avec le pressoir de Caton, minutieusement reconstitué sur la base du *De agricultura*, XVIII-XIX (il s'agit de chapitres) dans les p. 92-99, et naturellement avec la reconstitution de Beaucaire. On regrettera un peu que le chapitre n'exploite pas également le système mouton/treuil/câble de la Villa des Mystères — citée dans la bibliographie.

Pressoirs à levier et pressoir à vis (unique dans l'Antiquité) n'auront plus de secrets pour le lecteur (croquis de la p. 50). Mais le foulage, illustré par la céramologie (p. 49), n'est pas négligé. Un des grands mérites de cette plongée dans le temps est de faire la place qui lui revient à l'Égypte antique, à sa viticulture, à sa technique d'extraction du moût (pressoir à torsion); le très beau papyrus n° 3354 illustre la continuité d'une culture du vin jusqu'au Bas-Empire. Rome n'a pas introduit le vin en Égypte: à preuve la mosaïque de Palestrina. Si le chapitre I renouvelle peu l'image de la *luxuria* gastronomique (p. 13 s.), l'anthologie de textes étant nécessairement sélective (voir p. 159), si Apicius n'obtient pas, à côté d'Orata, la place qu'il mérite, on appréciera particulièrement la référence à la médecine antique, surtout à Pline et à Galien, puisque Celse, *De Medicina*, I, est négligé (voir les *Actes* du Congrès Budé de Bordeaux, 1988). Il est un peu dommage que le développement des p. 25 s. tourne court: et les débats des « sectes »

entre « donneurs d'eau » et « donneurs de vin » ? Il est vrai que la perspective dominante est celle de l'« analyse sensorielle des vins » (p. 40 s.). Le classement qualitatif des vins (p. 42 s.) met l'accent sur les saveurs et les parfums, avec la terminologie grecque (*drimus/oxus*), etc. On y reviendra dans les techniques de vinification (chap. III) ; on regrettera peut-être que ce « classement » utilise de façon peu systématique le livre XIV de la *N.H.* Le chapitre III est d'une grande richesse technique, avec le même souci d'œnologie comparée. Columelle est commenté avec une grande précision (p. 111 s.) : « cuisson », « macération » du *defrutum* sont confrontés avec les expériences du Mas des Tourelles, et le salage, ainsi que l'aromatisation fournissent, comme le plâtrage, de riches analyses (p. 114 s.), avec un dossier médical fourni (p. 117) ; les difficultés de la conservation et la « madérisation » introduisent des parallèles modernes suggestifs pour les œnophiles (Xérès, vin jaune). Les problèmes du vieillissement, inséparable du « snobisme » et d'une certaine dose de fraude, terminent, avec force références antiques (Palladius, Galien), un chapitre qui revient sur le *drimus* et le « goût piquant » (p. 139 s.). L'épilogue, consacré au commerce des vins, interrégional ou italocentrique, est enrichi par les données de l'archéologie méditerranéenne (p. 153) : la « demande » populaire et les modes sont certes illustrées par la vogue paradoxale du falerne en milieu grec (Galien, p. 154), mais on aimerait voir expliciter le dossier romain, la revendication populaire, le snobisme des vins grecs, qui a enrichi Trimalcion. Il y aurait là matière à une étude spécifique, aussi importante que celle des circuits frumentaires.

Les quelques regrets et critiques de ce compte rendu pèsent d'un poids très léger au regard de la somme de connaissances, de technicité et de rigueur synthétique de l'ouvrage. Chacun connaît les remarquables travaux d'A. TCHERNIA et les riches contributions de J.-P. BRUN à l'étude de la viticulture gallo-romaine. Par la qualité de ses illustrations, par son répertoire de mosaïques surtout, l'ouvrage est aussi un « beau livre ».

Jean-Marie ANDRÉ.

Pierre SALMON, *La limitation des naissances dans la société romaine* (collection Latomus, 250) : Bruxelles, 1999, 101 pages.

Depuis une trentaine d'années, l'histoire de la famille est en plein renouvellement, mais les aspects démographiques en sont difficilement saisissables, faute de statistiques. P. SALMON, spécialiste des questions de démographie et de population antiques, tente d'approfondir ces problèmes, au travers de la limitation des naissances.

Une longue introduction (à l'échelle du livre) rappelle le bilan démographique à l'époque romaine. Malgré l'absence de statistiques, les témoignages littéraires et épigraphiques attestent le faible nombre des enfants dans les familles romaines. L'auteur évoque les causes « naturelles » du phénomène, décès lors de l'accouchement (nombreux) ou stérilité des femmes, peut-être due à l'utilisation du plomb dans la vaisselle ou les canalisations. Il n'en reste pas moins que cette faible fécondité indique la diffusion des pratiques de limitation des naissances. Les chapitres suivants en énumèrent les modalités.

Les Romains n'avaient pas de terme spécifique pour désigner la contraception et pouvaient confondre pratiques contraceptives et pratiques abortives. Les ablu-

tions vaginales sont couramment utilisées, mais le coït interrompu n'est pas cité par les médecins. Les drogues inspirent la méfiance, car elles sont assimilées à des poisons et tombent sous le coup de la loi, en cas de mort du consommateur. Elles sont évidemment aussi utilisées comme abortifs, mais sont d'autant plus dangereuses qu'elles sont plus efficaces. Les médecins, Hippocrate ou Soranos, condamnent l'avortement tout en mentionnant dans leurs livres des techniques pour le réaliser. Il n'y a en fait pas de contradiction, car ces médecins estimaient qu'il n'y avait d'avortement que lorsque le foetus commençait à bouger.

L'infanticide est peu attesté, car les Romains préféraient recourir à l'exposition après la naissance. L'abandon d'enfants ne soulève aucune objection de principe, avant sa condamnation par les chrétiens, qui craignent surtout la possibilité d'inceste ultérieur entre des parents qui s'ignorent. Les filles semblent en avoir été plus souvent les victimes, bien qu'il ne soit pas certain que le déséquilibre du *sex ratio* trouve là son origine. Avec l'avènement du christianisme, la continence volontaire entre dans l'arsenal des moyens de limitation des naissances. Les conceptions des Pères de l'Église peuvent sembler contradictoires en la matière. Ils valorisent la virginité et admettent seulement le mariage comme un remède à la concupiscence. Les couples chrétiens suspendent souvent toute relation sexuelle après avoir assuré leur descendance, mais Augustin condamne cependant toute forme de contraception.

Ces pratiques sont replacées dans leur contexte intellectuel et moral par l'auteur, qui utilise abondamment les travaux de P. VEYNE et J.-L. FLANDRIN sur la sexualité. À propos de la contraception, il note avec pertinence qu'il est anachronique de faire le tri entre les moyens magiques et les moyens « sérieux », qui formaient un tout indissociable dans les conceptions du temps (p. 37-38). Soucieux de longue durée, il fait une place importante aux auteurs chrétiens, qui constituent le terme de l'évolution. Les diversités sociales retiennent son attention, puisqu'il remarque que les riches recouraient plutôt à la contraception, les pauvres plutôt à l'exposition.

Mais ces remarques intéressantes auraient gagné à être intégrées dans un texte plus problématisé. Trop souvent, ces chapitres prennent l'aspect d'une énumération, qui égrène les citations d'auteurs anciens au fil de la plume. Du coup, les interprétations de P. SALMON sur certains grands débats ne ressortent pas clairement. Considère-t-il que les conceptions chrétiennes sont seulement les héritières des idées stoïciennes, thèse de P. VEYNE, ou qu'elles innovent radicalement, imposant une autre conception du corps, à l'instar de P. BROWN ? À la vérité, il affirme l'une et l'autre chose dans deux passages différents. L'exposition est-elle vraiment le substitut de l'infanticide dans l'esprit des Romains, ou s'inscrit-elle dans une autre démarche, si l'on considère que les enfants abandonnés étaient normalement recueillis ? Il professe la première opinion au début du chapitre sur le sujet, mais remarque ensuite que les enfants abandonnés tombaient le plus souvent en esclavage. Les lacunes de la bibliographie n'ont pas aidé à cette mise en valeur des enjeux fondamentaux. On note avec surprise l'absence de références aussi majeures que P. BROWN , A. ROUSSELLE, W. V. HARRIS ou R. P. SALLER. En revanche, il cite à plusieurs reprises P. QUIGNARD, romancier de talent, bon connaisseur de l'Antiquité romaine, mais qui n'a fait que vulgariser la bibliographie scientifique dans son essai esthétique, *Le sexe et l'effroi* (1994).

Christophe BADEL.

Jane ROWLANDSON (edited by), *Women & Society in Greek & Roman Egypt. A source book* : Cambridge University Press, 1998, XII-406 pages.

Recueil tout à fait passionnant de textes de l'Égypte gréco-romaine, transmis sur des supports variés (papyrus, mais aussi objets de la vie quotidienne), auxquels s'ajoutent quelques extraits littéraires. Tous ces textes ont été rassemblés et traduits en anglais par onze spécialistes. Le recueil est précédé d'une intéressante introduction qui précise entre autres les données concernant les supports matériels des textes (en particulier on apprend beaucoup de choses sur les papyrus) et dessine leur contexte historique. Ils sont ensuite présentés dans un commode classement en 5 groupes (royauté et religion, questions familiales, statut juridique, activité économique, problèmes de la vie féminine), précédés chacun d'une brève présentation qui fait ressortir ses principaux centres d'intérêt. On trouve à la fin de l'ouvrage une liste et une concordance des textes ainsi qu'une riche bibliographie qui ouvre des perspectives pour une recherche complémentaire. Quant aux textes eux-mêmes, dont la lecture est facilitée par une notice explicative qui aide à situer et à comprendre l'intérêt de chacun d'eux, les découvrir est un vrai bonheur. Ils nous plongent au cœur de la vie quotidienne des femmes de tout rang et de tout âge. Chaque texte suggère un personnage, une famille, une histoire. Nous partageons avec chacune de ces femmes ses soucis, ses joies, ses peines, ses démêlés juridiques, sa vie familiale ou sociale. Au hasard des pages on découvre des femmes actives, qui possèdent des terres, opèrent des transactions financières, des femmes qui appartiennent à des associations cultuelles, à des thiases ; l'une invite instamment une amie à venir assister à une fête religieuse, une autre dédie une statue à Aphrodite ; une autre demande à un oracle si elle doit ou non acheter l'esclave qu'on lui propose. La vie sentimentale et familiale de ces femmes est riche : le recueil nous fournit des formules de charmes amoureux, des poèmes. Une femme se plaint de la brutalité de son mari. Plusieurs textes témoignent de la coutume d'exposer les nouveau-nés — surtout les filles ; certains révèlent la diversité des sorts qui pouvaient les attendre si elles étaient recueillies : l'une est élevée par un couple qui compte ensuite la vendre à un habitant de la ville ; une autre est traitée comme une véritable fille par sa mère adoptive, que l'on découvre bouleversée parce qu'elle a été blessée dans un accident en se rendant à sa leçon de chant. On pourrait en faire deux romans antithétiques ! On va de découverte en découverte. Un simple compte-rendu ne saurait suffire à évoquer toutes les richesses de ce recueil. Je ne peux que conseiller sa lecture à tous ceux qui souhaitent s'immerger dans la civilisation égyptienne de l'époque gréco-romaine.

N. BOËLS-JANSSEN.

Lucia BELTRAMI, *Il sangue degli antenati. Stirpe, adulterio e figli senza padre nella cultura romana* (Collana di studi classici, 9) : Bari, Edipuglia, 1998, 212 pages.

Les trois dernières décennies ne se sont pas montrées avares d'études consacrées aux « minorités » de la société romaine : L. BELTRAMI n'en réussit pas moins à innover dans un domaine déjà sérieusement défriché en cherchant à mettre au jour une catégorie qui n'avait théoriquement pas droit de cité à Rome, celle des fils sans père, des hommes qui tiraient leur identité juridique, sociale ou simplement morale uniquement de leur ascendance féminine. Dans l'univers rigoureusement

patriarcal romain, une telle situation est *a priori* impossible; l'auteur ne manque pas de le souligner, notamment en se livrant lors de sa réflexion préliminaire à d'utiles mises au point terminologiques sur les différents degrés de parenté (p. 8-11) et sur la notion de *stirps* (relevons en particulier, p. 15-41, l'étude de mots comme *prosapia* et *propago* et le rappel de l'omniprésence de la métaphore végétale dans le vocabulaire de la descendance). Ces différentes synthèses lui permettent ensuite de développer quelques considérations originales sur la stricte identité physique, morale, sociale et politique que les Romains établissaient toujours entre pères et fils.

On a toujours considéré la ressemblance physique et morale entre pères et fils comme un gage de la légitimité de ces derniers. Les Romains ont cependant donné un caractère très extrême et très conservateur à cette exigence. Dans le schéma de la descendance, la *mater familias* se contentait de transmettre un sang et des caractéristiques génétiques dont l'origine était strictement paternelle. Dès lors, la chasteté de la *matrona* était une vertu familiale incontournable et l'adultère considéré comme une faute essentiellement féminine. L'auteur nous propose alors (p. 57-66) une intéressante relecture des sources dont nous disposons à propos du viol de Lucrèce: nous y constatons que, dans l'esprit des Romains, la seule solution honorable qui s'offrait à la jeune femme était le suicide puisque la violence commise sur elle ne pouvait effacer la trangression; l'idée de sa non-responsabilité ne commence à se faire jour que dans les versions plus tardives, d'inspiration stoïcienne.

Les *filii* nés hors mariage ou fruits de l'*adulterium* n'avaient ainsi théoriquement pas leur place à Rome: on comprend dès lors combien trouver trace dans les textes d'individus explicitement définis comme des *filii matris* est une entreprise impossible. Confrontée à la carence de références objectives dans la littérature, L. BELTRAMI choisit d'attaquer de biais le problème en allant par exemple quérir des indices dans le lexique latin (elle évoque ainsi — p. 86-102 — le problème posé par l'origine du *praenomen* Spurius et tente — p. 45-56 — de décrypter l'expression *filii terrae*) ou encore en décrivant les représentations qui, dans l'imaginaire collectif, s'attachaient à la bâtardise: en particulier, elle souligne que la monstruosité sociale que constituait une naissance adultérine s'assortissait souvent, dans l'esprit de tous, d'une monstruosité physique qui rendait éclatante la faute de la *mater*. L'anormalité (enfant à deux têtes, voire même gémellarité...) était généralement considérée comme la conséquence d'un adultère.

L'auteur développe encore sa problématique de manière résolument subjective dans la deuxième partie de son ouvrage (p. 123-174), consacrée entièrement à la figure de Coriolan. Ce personnage n'est pas un *figlio senza padre* au sens strict du terme. L'analyse de la tradition historique à son sujet ne s'en révèle pas moins fructueuse: Coriolan prend en effet place dans la chaîne des héros romains (Sertorius, Tiberius et Caius Gracchus, Marc Antoine) qui, très tôt orphelins de père, ont été élevés par leurs mères, sans que la grande vertu de celle-ci n'eût réussi à compenser l'absence du *pater*. Or, tous ceux-ci, après avoir fait la démonstration de leurs grands talents, finirent à des degrés divers par trahir leur patrie. Dans le cas de Coriolan, sa mère, le seul *parens* vivant qui lui reste, intervient et fait appel à sa piété filiale pour le remettre dans le chemin de la *pietas* à l'égard de la patrie.

Le plus intéressant du propos reste néanmoins la liaison que L. BELTRAMI établit entre le statut d'orphelin de père de certains héros et la trahison dont ils sont susceptibles de se rendre par la suite coupables à l'égard de leur patrie; les sources latines semblent toutes sous-entendre que le fait que le père soit empêché

de présider à l'éducation de ses fils peut avoir des conséquences néfastes sur les futurs sentiments patriotiques de ces derniers. On voit donc que le livre constitue une mine d'idées intéressantes à creuser et qui ne manqueront pas d'attirer l'attention des chercheurs. Signalons encore l'existence de plusieurs excursus bibliographiques et de brefs appendices traitant de points précis comme le rite de *tollere liberos* (p. 119) ou la notion de *patria, antiquior parens* (p. 175-176). Même si l'on peut quelquefois regretter que certaines pistes ne soient pas plus systématiquement explorées, les historiens de la famille antique et tous ceux qui jettent un regard d'anthropologue sur la société romaine prendront connaissance avec fruit de ce petit ouvrage, par ailleurs fort agréable à lire.

Agnès MOLINIER-ARBÒ.

Renato RAFFAELI, Roberto M. DANESE, Settimio Lanciotti (éd.), *Pietas e allattamento filiale : la vicenda, l'exemplum, l'iconografia* (Letteratura e Antropologia, 7) : Urbino, Quattro Venti, 1997, 324 pages.

Le colloque qui a réuni à Urbino les 2 et 3 mai 1996 un cénacle de chercheurs italiens avait pour thème une des images les plus traditionnelles de la *Pietas*, l'allaitement filial, dont le déchiffrement est riche d'intérêt pour l'histoire de la famille et des relations familiales à Rome. L'image se fonde sur une notice de Valère-Maxime (5, 4, 7), où l'écrivain magnifie la *pietas erga parentes* au moyen de deux historiettes, l'une « romaine » (fille nourrissant au sein sa mère condamnée à périr de faim, anecdote qui aurait été à l'origine de la fondation du temple de la *Pietas* par un Acilius), l'autre « grecque » (la jeune Pero sauvant son père Micon de la mort en l'allaitant). Or, étrangement, l'iconographie romaine a développé le seul volet grec de cette allégorie. Les auteurs s'interrogent tous sur les raisons de ce phénomène : la version grecque, mieux connue et déjà dotée de représentations figurées à l'époque hellénistique, met en outre en scène un couple père-fille, plus frappant par ses implications incestueuses qu'un couple mère-fille. Il reste néanmoins très vraisemblable que le récit de Micon et de Pero s'inscrivait paradoxalement mieux que son émule latin dans les schémas culturels romains, où la figure du père occupait une place prépondérante. À Rome, on insistait ainsi surtout sur l'obligation filiale de restituer au père les *beneficia*, en particulier les *alimenta*, reçus pendant l'enfance, alors qu'en Grèce on ne faisait pas de différence entre les deux parents (cf. L. BELTRAMI, *I doveri alimentari* erga parentes, p. 73-101). La mère assurait la transmission d'un sang dont la nature était fondamentalement paternelle. Or, comme le montre l'intéressante étude de R. M. DANESE, *Lac humanum fellare. La trasmissione del latte e la linea de la generazione*, p. 39-72, le lait humain était assimilé au sang et l'allaitement perçu comme une prolongation *extra uterum* du travail de la génération. On tient avec cette analyse une prometteuse clé d'interprétation de la fortune de l'histoire de Pero et de Micon à Rome, et on ne peut que regretter que son inventeur, qui note seulement (p. 66-67) que la version romaine semble moins « anormale » que la version grecque puisqu'elle décrit une restitution filiale du lait maternel, n'ait pas poussé plus avant son raisonnement : c'est avant tout au père, principe absolu de génération, qu'un enfant romain devait rendre symboliquement le bienfait de la vie.

Le colloque s'était également donné pour tâche de décrire la fortune iconographique et littéraire de l'image de l'allaitement filial aux époques ultérieures, où l'histoire de Micon et de Pero devint le symbole de la *Caritas Romana*. À côté

d'études comme celle de G. B. BRONZINI, *La figlia che allatta il padre. Analisi morfologicostrutturale del motivo incestuoso nella letteratura popolare*, p. 199-226, dont la lecture résolument œdipienne de matériaux folkloriques s'assortit d'un certain manque de clarté et de précision, on retiendra la belle analyse du célèbre Caravage napolitain, et plus généralement la description de l'intérêt porté à l'allégorie par l'iconographie à partir du XV^e^ siècle en Italie et aux Pays-Bas, données par G. M. FACHECHI, *L'iconografia della* Caritas Romana *dal medioevo a Caravaggio*, p. 227-245, la curieuse version indienne de l'allaitement filial (C. MAINOLDI, *Eria e Teclafo nelle* Dionisiache *di Nonno*, p. 161-170), ou encore l'enquête de G. ARBIZZONI, *La* pietas erga parentes *negli emblemi (e dintorni)*, p. 247-269, qui s'achève sur un constat négatif, puisque les préférences des auteurs d'emblèmes semblent être plutôt allées, pour illustrer la piété, à la figure plus populaire d'Énée portant sur ses épaules son père Anchise ou à des symboles plus familiers comme la cigogne nourrissant ses vieux parents. D'une manière générale, l'allaitement filial a suscité un intérêt aussi bien sacré que profane : dès le Moyen Âge, on y voit (cf. F. GORI, *Il latte che risana*, p. 171-182 et S. BOLDRINI, *L'allattamento filiale nella letteratura esemplare e nella predicazione*, p. 183-191) une représentation mystique de la *Virgo lactans* ou de l'*Ecclesia lactans*, qui dispensent aux fidèles (et tout particulièrement aux saints : lire par exemple la brève étude de F. GORI, *L'allattamento di S. Bernardo e di altii santi : spunti per una discussione*, p. 289-295) la nourriture spirituelle et régénératrice de la foi. On notera d'autre part un allaitement boccacien (E. CECCHINI, *La romana iuvencula nel* De mulieribus claris *di Giovanni Boccacio*, p. 193-198), où *pietas* devient synonyme d'*humanitas*, l'interprétation originale de Christine de Pizan qui voit dans le texte de Valère-Maxime la preuve que la piété est une vertu essentiellement féminine (cf. E. SCHULTE, *La* Caritas Romana *e la* pietas *di Christine de Pizan*, p. 297-313), ou encore la représentation bouffonne de l'histoire de Micon et Pero dans un sonnet de Belli (G. CERBONI BAIARDI, *La Carità romana in un sonetto del Belli*, p. 315-322).

Le livre est donc d'une grande richesse dont la contrepartie est quelquefois une rapidité qui nous laisse sur notre faim. Le volume n'en fournit pas moins aux savants une très précieuse documentation et d'intéressantes pistes de recherche : nous n'en voulons pour exemple que l'article de S. LANCIOTTI, *Un voto di troppo : il tempio a Pietas in Festo e nella tradizione liviana*, p. 103-121, qui s'interroge sur l'identité exacte de l'Acilius fondateur du temple de la *Pietas* et met en rapport l'anecdote qui aurait suscité cet événement avec la présence, à proximité, d'une *columna lactaria* (p. 121), ou encore celui d'A. SANTUCCI, *Micone e Pero : l'iconografia antica*, p. 123-139 qui produit une utile somme des attestations iconographiques de l'allaitement filial, grâce à une enquête menée à partir d'un matériel souvent renouvelé par rapport aux études antérieures.

Agnès MOLINIER-ARBÒ.

Des Sumériens aux Romains d'Orient. La perception géographique du monde, Antiquités sémitiques, II, Actes de la Table ronde de l'URA 1062, édités par Arnaud SERANDOUR : Paris, 1997, 213 pages et VII planches.

Résultat d'une table ronde, ce recueil, dans sa partie orientale, intéressera surtout le profane pour la rigueur de sa méthode de déchiffrement des écritures

archaïques : les toponymes de la Mésopotamie (p. 25 s.) ; les paysages de montagne à l'époque néo-assurienne, avec leur arrière-plan mythique et épique, comme espace de conquête, éclairés par une riche iconographie (p. 41-57) ; les sources et forêts de l'Ougarit, liées au déchiffrement des cunéiformes de l'Oronte et du Sud, p. 59 s. (il semble manquer une carte) ; la « situation ethnique et géopolitique en Anatolie au tournant du III^e^ et du II^e^ millénaire », éclairée par les tablettes assyriennes sur les divers *matum* (p. 67 s., avec p. 77, la carte des établissements et migrations) ; l'exploration, par les procédés de la géographie historique, de l'espace sémitique d'Édom à l'Idumée, p. 81-101. Cette vaste perspective diachronique, étayée par la tradition biblique du Pentateuque, retrace les avatars du royaume d'Édom, de David à la domination assyrienne (p. 85-88) et intègre un épilogue hellénistique et romain capital, de Cyrus aux Lagides, souverains de l'Idumée ; on appréciera particulièrement la rigueur de la critique textuelle sur la tradition gréco-araméenne, et le réexamen de Flavius Josèphe, qui permet de débrouiller quelque peu l'écheveau des intrigues dynastiques des Hasmonéens et Hérodiens en relation avec l'intrusion romaine et avec les soubresauts de l'indépendance juive (p. 97-101). La même analyse des « continuités » et des spécificités spatiales domine l'étude des « espaces ruraux du Yémen préislamique » (p. 105-109, axées sur la lexicographie agraire sudarabique). Et l'on parvient à l'étude de la « permanence administrative », que M. SNYCER découvre (p. 111 s.) dans la permanence du témoignage épigraphique : le *C.I.L.* VIII, est confronté avec la découverte révolutionnaire des « cinq lignes » du Djebel Massoudg (p. 114-121), et une exégèse littérale permet de cerner la mensuration punique du futur *pagus Thuscae*. Aussi bien l'article apporte-t-il une belle monographie sur Maktar, insérée dans un processus de « romanisation lente », de Micipsa au statut césarien et à l'époque antonine : les « cinquante cités du *pagus Thuscae* existaient au milieu du II^e^ siècle av. J.-C. », comme le postulait G. PICARD. L'inventaire, qui suit, du matériel épigraphique de Pétra (p. 126 s.) présente les 976 textes nabatéens majoritairement inédits, ainsi que les 16 textes latins et les 77 textes grecs : le catalogue des dédicaces romaines éclaire la prosopographie du III^e^ siècle p. C., mais l'analyse des textes nabatéens apportera davantage dans le domaine de la topographie du secteur (p. 129) et de la sociologie religieuse (A an Nmeir et la « chapelle d'Obodas ») ; voir la très précise carte 3, p. 139.

La rencontre de la géographie du « Proche-Orient Ancien » et du monde classique a inspiré plusieurs études sobres mais probantes, M. GALINSKY a étudié, avec un souci très vif de la topographie et de la géographie historique, *L'empereur Julien sur les bords de l'Euphrate* (p. 145 s., avec carte p. 155) : Julien « a traversé l'Euphrate vers la droite pour passer devant le site de Doura, puis a repassé le fleuve... ». On appréciera aussi la remarquable synthèse de Ch. JACOB sur les *Premières géographies*, p. 157 s. : la science émerge lentement des récits « mythico-poétiques », ceux de la poésie archaïque où les lointains sont le repoussoir de l'oikoumenè ; les premières phases de la cartographie (Anaximandre ; les colonisateurs milésiens) se détachent clairement. Enfin, la contribution d'H. ENGLEBERT, *Pars Oceani Orientalis*, p. 177 s., étudie la géographie orientale de l'Antiquité tardive, après un minutieux inventaire des sources, et en creusant la terminologie chrétienne de l'*Oriens*, clef des différents « Orients ». Le lecteur, même profane en orientalisme, appréciera la rigueur scientifique de toutes ces contributions.

Jean-Marie ANDRÉ.

Das Partherreich und seine Zeugnisse, ed. J. WIESEHÖFER, *Historia*, Einzelschriften 122 : Stuttgart, Steiner, 1998, 570 pages.

Coincé entre les Séleucides et les Sassanides, le *Partherreich*, malgré cinq siècles d'existence, reste mal connu. Un colloque, tenu à Eutin, près de Kiel, en 1996, a entrepris de faire la somme des témoignages : directs, ceux-ci sont rares, hormis dans le champ de la numismatique parthe et indo-parthe ; indirects, ils proviennent soit d'une littérature gréco-latine (Trogue Pompée, Strabon, Tacite, Flavius Josèphe) globalement défavorable, bien que fascinée par les peuples de la steppe, soit de zones orientales ou bien frontalières et non nécessairement homologues (Mésopotamie, Arménie) ou bien beaucoup plus éloignées (Chine). On a par conséquent tenté de sonder les vestiges de la culture matérielle : architecture (le « mur d'Alexandre » ?), iconographie (en particulier la représentation du costume), en pratiquant les découpages de la géographie historique : Characène, Elymaïde et Susiane, Perside, Médie Atropatène et Hyrcanie ; on a tout autant essayé de cerner la chronologie, grâce donc aux monnaies qui, parfois datées au mois près, conservent les lettres de l'alphabet antérieur, ce qui invite à réfléchir sur la survie de l'hellénisme chez les Arsacides. Enfin, les linguistes ont exploré les diverses épigraphies, les immuables traditions zoroastriennes et l'onomastique.

Les conclusions, très ouvertes, tirées par Amélie KUHRT, d'University College, à Londres, donnent une idée synthétique des débats où parmi les purs orientalistes s'était glissé Fergus MILLAR, attentif à l'usage du grec à Doura Europos. Une première évidence a déjà été énoncée : les sources sont à ce jour insuffisantes pour reconstituer une histoire politique et sociale. Cependant, si les écrits, à l'étranger, ne dépassent guère le stéréotype moral, quelques informations filtrent de l'intérieur : ainsi, les ostraca de Nisa, dans le Turkménistan, encore partiellement inédits, renseignent sur les rapports des vignerons avec l'administration palatiale ; de même, les calendriers astronomiques révèlent des épisodes guerriers *ca* 129/90 av. J.-C. ; ces tablettes cunéiformes éclairent aussi la gestion des temples babyloniens comme des parchemins du Kurdistan iranien le font pour l'organisation de *kleroi* militaires. En second lieu, conscience a été prise de la durée : pour s'établir, le nouveau pouvoir a eu besoin d'une centaine d'années et ensuite l'instabilité a régné sur les marges, de sorte que les structures ont changé dans leur nature et leur fonctionnement. Troisième réflexion : le vocabulaire de l'analyste est-il bien adapté ? Peut-on parler vraiment d'un Empire, d'une *Parthia*, lorsque les résidences royales sont multiples et ne génèrent pas de centralisme ? Quel degré exact de dépendance lie au Roi des Rois les souverains de territoires si différents ? Que vaut le concept de prévalence nomadique ? N'est-il plus qu'un symbole qui s'extériorise dans le vêtement ou garde-t-il une force de référence efficace ? Quatrième point d'interrogation : comment se situent les Parthes vis-à-vis de leurs prédécesseurs, les Achéménides, puis les dynastes venus à la suite d'Alexandre ? Continuité ou rupture ? L'évolution de l'imagerie, au droit de la monnaie, devrait être mieux examinée dans cette perspective ; le développement de l'écriture parthe s'effectue à partir du milieu du I^er^ s. av. J.-C. : pareille transformation se dessine-t-elle dans le domaine d'une plastique s'affranchissant du modèle occidental ? Enfin, les relations des communautés grecques avec les rois parthes demanderaient à être comprises dans leur pleine extension et, en définitive, pourquoi Apollodorus d'Artemita écrivit-il une *Histoire parthique* ?

À cette réunion la recherche française n'était présente que par l'intermédiaire d'Osmund BOPEARACHCHI. Il conviendrait, sous l'égide de Paul BERNARD, de

remédier à semblable absence. Ce livre enrichissant pourrait y aider et, à titre d'exemple, je pense que, tellement pleine de promesses, une contribution comme celle de Stefan R. HAUSER sur *Hatra und das Königreich der Araber* serait à même d'éveiller une vocation, pour peu que s'y prête la conjoncture internationale.

J.-P. CALLU.

Orsolina MONTEVECCHI, *Scripta selecta*, a cura di Sergio DARIS; Biblioteca di *Ævum Antiquum*, ed. « Vita e Pensiero » : Milan, Università Cattolica del Sacro Cuore, 1998, 434 pages + 4 planches hors-texte en dépliant insérées à la suite des articles.

Depuis bientôt quatorze lustres, l'activité d'Orsolina MONTEVECCHI anime l'Institut de Papyrologie de l'Université catholique de Milan, et donc la revue *Ægytus*. Son manuel de papyrologie (Turin, 1973, rééd. Milan, 1988) établit sa réputation dès l'apprentissage de la discipline, et elle présida longtemps l'Association internationale de Papyrologues.

Le choix établi par Sergio DARIS pour cet hommage couvre les années 1970 à 1997, sans faire double emploi avec ses douzes articles de papyrologie chrétienne récemment reproduits dans *Bibbia e papiri* (Barcelone, 1998). Ce recueil se divise en trois sections : Histoire, nature et méthodes (p. 3 à 73), puis Cinq empereurs à la lumière des papyrus (p. 77 à 212), et enfin Problèmes sociaux et administratifs (p. 215 à 419), et est suivi de trois Index.

Le lecteur s'intéressera au premier chef aux rapports des Empereurs, de Tibère à Hadrien, avec la province d'Égypte ; mais il devrait lire la conférence inaugurale du Séminaire papyrologique de Lecce (juillet 1994) pour voir à l'œuvre la papyrologue, reconstituant un petit dossier d'archives dispersé de part et d'autre de l'Atlantique (et des U.S.A.), reconstituant un papyrus de Milan par un fragment intermédiaire de Columbia University, et aboutissant, pour l'époque d'Auguste, à une périodicité de sept ans pour le recensement, quartodécennal ensuite. En conclusion, il est nécessaire de reconsidérer grâce à l'apport des papyrus : la fusion de la culture grecque et des cultures orientales, l'Égypte comme *res privata* des empereurs, les effets de l'Édit de Caracalla, et la soi-disant « persécution de Dèce ».

La seconde section, bien sûr, retiendra l'attention, et on lira avec intérêt la Lettre de Néron « à une πόλις et aux 6475 » (ce chiffre désigne les Grecs établis dans le nome Arsinoïte) par laquelle l'Empereur fait remise de l'*aurum coronarium*, et où nous voyons les ambassadeurs qui ont fait le voyage de Rome, tout comme dans la célèbre Lettre de Claude aux Alexandrins (*P. Lond* 1912 = *C.P.J.* II, 153). De même l'article sur la titulature ἱεροῦ Νέρωνος (ce qui l'assimile au Bon Génie de l'Univers, Ἀγαθὸς Δαίμων τῆς οἰχουμένης) et qui est due à une « initiative locale » (p. 121). Un autre article invite à relire Sénèque, *de Clementia* et surtout *Apocoloquintose* IV, en relation avec une épigramme de Philæ (E. BERNAND, *I.G. Phil.* II, 142). Il faudra prolonger par l'article sur la crise économique sous Claude et Néron, p. 306. Les noms des tribus et dèmes d'Antinooupolis et Alexandrie (voir Jean BEAUJEU, *Religion...*, 167) sont étudiés dans deux articles où se dessine la « mystique impériale ».

Dans la troisième partie le latiniste retiendra « Endogamie et citoyenneté romaine en Égypte » (p. 251, à propos de *P. Oxy* 3096) et les articles sur le recensement (p. 223 sq.).

Ceux qui ne disposent pas de la collection d'*Ægytus* ni d'*Ævum*, ni des *Actes* des Congrès de Papyrologie n'auront guère eu l'occasion de lire en leur temps ces ar-ticles dont la réunion est ainsi fort utile. De plus, Mme MONTEVECCHI maintient la tradition de s'exprimer en latin lors des rencontres internationales, et représente dignement l'école italienne de papyrologie à laquelle plusieurs articles sont consacrés dans ce recueil.

Patrice CAUDERLIER.

Histoire des Religions.

Religions de l'Antiquité, sous la dir. d'Yves LEHMANN, avec la participation de Dominique BRIQUEL, Gérard FREYBURGER, Mireille HADAS-LEBEL, Vinciane PIRENNE-DELFORGE, Charles-Marie TERNES (Collection « Premier Cycle »): Paris, Presses Universitaires de France, 1999, XIV-592 pages.

Faut-il, dans cet excellent volume, qui est beaucoup plus qu'un manuel de premier cycle, voir une nouvelle preuve du « retour du religieux »? L'entreprise menée à bien sous la conduite d'Y. LEHMANN est le résultat d'un travail d'équipe, dû à des spécialistes confirmés de chaque domaine. Elle n'offre sans doute pas un panorama complet des religions du monde antique: l'Égypte n'y apparaît qu'à la faveur des mystères isiaques; mais, centrée sur Rome et sa domination, elle regroupe des systèmes de pratiques et de croyances qui, à un moment ou un autre de leur histoire, ont été des religions du monde romain. Le plan retenu dispose, dans un ordre strictement chronologique, les sept contributions de D. BRIQUEL, pour l'Étrurie, V. PIRENNE-DELFORGE pour la Grèce, Y. LEHMANN pour la religion romaine traditionnelle, G. FREYBURGER pour les cultes à mystères de l'empire, Ch. M. TERNES pour la religion gallo-romaine, M. HADAS-LEBEL pour le judaïsme antique; enfin, non sans mérite, Y. LEHMANN reprend la plume pour les débuts du christianisme.

La liberté la plus complète a présidé à l'élaboration de l'ouvrage: liberté de plan, liberté de doctrine et de méthode, archéologique et/ou philologique selon les cas. Nul plan-type, même si les auteurs ont généralement (à l'exception d'Y. LEHMANN) fait un choix « théologique », commençant par les dieux ou par Dieu, avant d'en venir aux hommes, prêtres et culte. Si détaillée que soit la table des matières, on regrettera l'absence d'index général.

Le concept même de « religion romaine » éclate, puisque l'étude des religions de l'Italie est partagée entre trois auteurs, trois époques, ce qui n'allait pas sans problème. On retrouve, en chacune de leurs contributions, l'écho de publications antérieures (ouvrages d'étruscologie de D. BRIQUEL; « Que sais-je? » d'Y. LEHMANN; livre de G. FREYBURGER sur les sectes). D. BRIQUEL expose la religion de l'Étrurie selon un plan éprouvé, en trois parties: dieux et culte, la discipline, les Étrusques à Rome. Elle est, en fait, indissociable de Rome au point qu'on trouvera, au début de ces pages, la triade indo-européenne, Jupiter-Mars-Quirinus, et que l'étude se prolonge, selon une perspective chère à l'auteur, par une ultime confrontation entre religion étrusque et christianisme.

La contribution d'Y. LEHMANN est sans doute celle à laquelle l'étudiant moyen se référera le plus souvent: aussi est-ce sur elle que je concentrerai mon attention. Toujours très marqué par la pratique de Varron et l'enseignement de G. DUMÉZIL et de R. SCHILLING, voire fidèle à la tradition de J. BAYET (ainsi pour l'Hercule